

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIO X7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

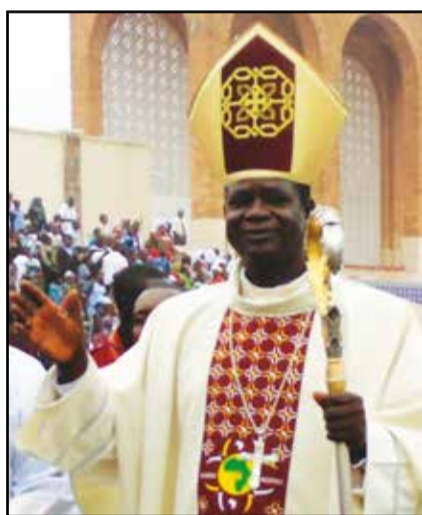


www.lasemaineafricaine.net

N° 3628 du Vendredi 23 Septembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Message du président de l'Acerac

Mgr Samuel Kleda appelle les fidèles de la sous-région Afrique centrale à la paix



(P.9)

René Serge Blanchard Oba, président par intérim de l'I.d.c

«Le pays est quasiment en arrêt. Notre sagesse populaire nous demande de parler»

(P.5)

TRIBUNE LIBRE

Congo-Brazzaville

Huit femmes ministres, une avancée significative

Par Mme Danièle Sassou Nguesso (P.8)

RDC (République Démocratique du Congo)

Le mandat du président Joseph Kabila se terminera-t-il dans le chaos?

(P.3)



RDPS (Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social)

Le grand geste du Président Jean-Marc Thystère-Tchicaya aux sages et dignitaires du Kouilou

(P.14)



Benoît Baty, ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'économie numérique et de la prospective

«L'impact réel de l'économie numérique est la réduction du coût de la production économique nationale... »

(P.6)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire
50, Avenue Moé Vangoula
Immeuble Café de Paris, 1er étage
Tél.: 05.031.39.32/04.024.65.60/06.885.49.40
Email : mbissi.notaires@gmail.com/bpatricia.mbissi@yattoo.com

AVIS D'INSERTION MODIFICATIVE

«SERVIPRO»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de F. CFA: 1.000.000
Siège social: Quartier MPITA - Avenue Mayombe, vers la Voirie, B.P : 1963
POINTE-NOIRE (République du Congo)
RCCM CG/PNR/13 B 726

Par acte notarié du 05 septembre 2016 portant cession des parts sociales, les associés de la SARL SERVIPRO ont décidé, suite au procès-verbal de délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de ladite société, en date du 25 août 2016, enregistré à Pointe-Noire centre, le 09 septembre 2016, folio 159/22 n°6239, savoir:

1°/ La cession des parts sociales entre:
*Monsieur Amédée François N'GONO, le cédant, d'une part, et Madame Refaat ATTIE, le cessionnaire, d'autre part, de 20 parts sociales;

*Monsieur Estevalé VIKI VANDOU BIMONA, le cédant, d'une part, et Monsieur Makine Ahmed ATTIE, le cessionnaire, d'autre part, de 20 parts sociales;
En conséquence de cette cession, le capital social est fixé à la somme de 1.000.000 de Francs CFA, divisé en 100 parts de 10.000 Francs CF A chacune, entièrement souscrites et libérées, réparties entre les associés, savoir :

- Monsieur Ibrahim Ahmed ATTIE, à concurrence de 60 parts sociales, numérotées de 01 à 60 inclus ;
- Madame Refaat ATTIE, à concurrence de 20 parts sociales, numérotées de 61 à 80 inclus ;

- Monsieur Makine Ahmed ATTIE, à concurrence de 20 parts sociales, numérotées de 81 à 100 inclus.

2°/ Extension de l'objet social: Importation de produits alimentaires, fruits et légumes; Prestation de services ; Mise à disposition du personnel ; Catering en On/Off-shore ; Gardiennage ; Transport par terre des biens et personnes; Travaux bâtiments, construction; Travaux publics, génie civil; Achats, ventes et exportation des pierres précieuses; Transfert d'argent national et international, change manuel.

3°/ Mise en harmonie des statuts, conformément à l'Acte Uniforme, suite au traité de l'OHADA, révisé et adopté, le 30 janvier 2014, à Ouagadougou, et entré en vigueur dans les Etats membres, le 05 mai 2014.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°16 DA 588 du 12/09/2016.
RCCM N° CG/PNR/13 B 726.

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI
DÉDÉ-SOMBO.

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Pointe-Noire, le 14 mars 2016, folio 047/9, n°2215 et déposé au rang des minutes du Notaire, Maître Noël MOUNTOU, le 10 mars 2016, il a été constitué, sous la dénomination CIM LOGERAIL CONGO SARLU, une société à responsabilité limitée Unipersonnelle, ayant pour objet :

- La vente des pièces de rechange et de matériel ferroviaire roulant neuf et d'occasion ;
- La vente d'équipements d'installation fixe de voie;
- La vente d'équipements d'atelier de maintenance;
- La logistique, le stockage;
- La formation;
- L'assistance technique;
- La maintenance des matériels roulants ferroviaires;
- L'expertise de matériels ferroviaires;
- La fourniture et pose de voies ferroviaires;
- La maintenance des équipements de voie;
- La maintenance des équipements d'atelier de maintenance;
- La prise, la gestion, la cession de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises quelconques créées ou à créer se rapportant à son activité, le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés ou groupements nouveaux d'apports de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de datation en location ou location-gérance de tous les biens et autres droits;
- Et, généralement, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet social, tel que défini au premier paragraphe, ou de nature à favoriser, directement ou indirectement, son extension, son développement ou son patrimoine.

La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Le siège social est fixé à Pointe-Noire, République du Congo, 12-14, avenue Fayette TCHITEMBO, B.P: 802.

Il peut être transféré dans les limites du territoire du Congo par décision de la gérance qui modifie en conséquence les statuts, sous réserve de la ratification de cette décision par l'associé unique.

Le capital social est fixé à F. CFA 15.000.000.

Il est divisé en 1500 parts sociales d'une valeur nominative de F. CFA 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées et détenues par l'associé unique, à savoir : la société COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE, de droit Français;

Numérotées de 1 à 1500 1500 parts en rémunération de son apport en numéraire ci-dessus.

La société est gérée par Monsieur RAYMOND FRANÇOIS, désigné en qualité de gérant statutaire, de nationalité Française. La CIM LOGERAIL CONGO SARLU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) tenu au Greffe du Tribunal du Commerce de Pointe-Noire, sous le N°CG/PNR/168958.

Pour Insertion

**REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DES HYDROCARBURES
DIRECTION GENERALE
DES HYDROCARBURES**

Unité * Travail * Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 16-002/MHC/DGH

1. La République du Congo, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), les sociétés Total E&P Congo, eni Congo (ENI Congo), Africa Oil & Gas Corporation (AOGC), Kontinent Congo S.A. (Kontinent), Petro Congo (PECTO) ont signé, le 14 juillet 2015, l'accord relatif au régime applicable aux permis d'exploitation Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II et les Contrats de Partage de Production y relatifs.

Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II constituent un bloc cohérent de permis d'exploitation dénommé :

«PNGF Secteur Sud» avec certaines installations interdépendantes.

Dans le cadre de la restructuration de leurs activités pétrolières en République du Congo, Total E&P Congo (opérateur) et eni Congo (non opérateur) ont décidé de renoncer à leurs participations dans les permis d'exploitation Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II, avec effet au 31 décembre 2016.

2. Le Gouvernement Congolais, par le biais du Ministère des Hydrocarbures, sollicite des candidatures, en vue de constituer la liste restreinte des sociétés internationales intéressées qui pourront participer à l'appel d'offres pour reconstituer les groupes contracteurs Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli/Litanzi II, par deux

sociétés non affiliées, au moyen de la reprise des participations rendues disponibles, et la désignation de l'une d'elles en qualité d'opérateur avec effet, au plus tard, le 1er janvier 2017.

3. Les sociétés internationales intéressées sont invitées à fournir à l'appui de leurs manifestations d'intérêt, les informations indiquant leurs capacités techniques et financières nécessaires à cet effet.

4. Les sociétés intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, par courrier ou par Tél. : (242) 04 416 82 34/05 558 84 11, aux heures suivantes: de 8h30 à 14h (heure locale: GMT+1) ou par courrier électronique, à l'adresse suivante:

Direction Générale des Hydrocarbures.

B.P : 2120, Brazzaville

Tel: (242) 81 37 40/(242) 05 558 84 11/(242) 04 416 82 34

E-mail: dghsecretariat@gmail.com

5. Les manifestations d'intérêt devront parvenir par courrier postal, avec accusé de réception, ou transmis, directement, au Cabinet du Ministre des Hydrocarbures, avec copie à la Direction Générale des Hydrocarbures, au plus tard, le 30 Septembre 2016, à 14 heures, à l'adresse suivante :

Ministère des Hydrocarbures

B.P : 2120 – Brazzaville - CONGO.

E-mail: E-mail:cabine_mhcongo@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 21 Septembre 2016

**Le Directeur Général des Hydrocarbures,
Serge Marie Aimé NDEKO**

RDC (République Démocratique du Congo)

Le mandat du président Joseph Kabila se terminera-t-il dans le chaos?

Le dialogue politique national n'aura pas suffi comme thérapie de choc pour guérir définitivement la RD Congo du chaos qui menace de s'abattre sur lui, au terme du deuxième mandat de Joseph Kabila Kabange (45 ans). Lundi 19 septembre dernier, à exactement trois mois de la fin du mandat présidentiel, Kinshasa, la capitale, était encore le théâtre de violences et de heurts sanglants entre force de l'ordre et manifestants, durant la marche appelée «mobilisation générale», organisée par les partis d'opposition ne participant pas au dialogue politique national, notamment le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, le G7, l'U.d.p.s, le M.I.c et les alliés. Le monde s'est, une fois de plus, ému du déferlement de violence en RD Congo, provoquant la mort d'une cinquantaine de personnes, des dégâts matériels importants et plusieurs personnes arrêtées.

Trois mois de la fin du mandat du président Joseph Kabila, la RD Congo n'entrevoit toujours pas son avenir avec assurance. Alors que le dialogue politique national, sensé créer un consensus autour du calendrier électoral (législatives, présidentielle, provinciales), et du chronogramme des opérations d'enregistrement (enregistrement) des électeurs, s'achemine vers son terme, l'accord sur la lisibilité du processus électoral n'est toujours pas un acquis. L'opposition, conduite par Vital Kamerhe, et la majorité présidentielle ne s'entendant pas sur le calendrier électoral. Les palabres n'en finissent pas, chacun défendant bec et angle sa position. C'est dans ce contexte que l'opposition «non-dialoguante» a appelé à une marche pacifique, lundi 19 septembre, pour exiger la convocation du corps électoral, en vue de la présidentielle devant se tenir avant le 19 dé-

cembre, date butoir de la fin du second et dernier quinquennat du président Kabila. En effet, selon la Constitution en vigueur en RD Congo, «le scrutin pour l'élection du Président de la République est convoqué par la Commission électorale nationale indépendante, 90 jours avant l'expiration du mandat du président en exercice». En principe, le 19 septembre, la Ceni devait publier le décret portant convocation du corps électoral, pour l'élection présidentielle. A la place, elle a saisi la Cour constitutionnelle, pour demander le report du scrutin. «L'opposition non-dialoguante» a voulu manifester sa désapprobation, en appelant à une marche pacifique dans les principales villes du pays. Le gouverneur de Kinshasa, André Kimbuba Yango, a autorisé cette marche, à la place du sit-in que l'opposition voulait organiser devant le siège de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante). Mais



Pendant les dernières émeutes à Kinshasa.

la marche pacifique a tourné à de violents affrontements entre force de l'ordre et manifestants, particulièrement dans le centre et les quartiers Sud de la capitale. Pneus brûlés dans les avenues, saccage, incendie d'édifices et pillages, la capitale de la RD Congo a connu une journée de chaos, lundi 19 septembre. L'évènement a même pris l'allure d'un soulèvement populaire, d'une situation insurrectionnelle dans certains quartiers. Le siège du P.p.r.d (Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie), le parti au pouvoir, a été incendié. Dans la nuit du lundi à mardi 20 septembre, les militants du camp du pouvoir se sont vengés, en incendiant aussi le siège de l'U.d.p.s (Union pour la démocratie et le progrès social) où cinq personnes ont trouvé la mort dans l'incendie. Au total, l'opposition a évoqué une centaine de morts, 32 selon la police, et 47 dont au moins trois policiers, selon des sources indépendantes. En mémoire des victimes, la Cenco (Conférence

épiscopale nationale du Congo) a suspendu sa participation au dialogue et a organisé une messe, mercredi 21 septembre, dans la cathédrale Notre-Dame de Lingwala, sous la direction du Cardinal Laurent Monsengwo et de cinq autres évêques. Dans les médias audiovisuels publics, des voix se sont élevées pour condamner ces violences et exiger que les coupables soient punis conformément à la loi. Mais, avec la tension politique qui règne, comment la justice peut-elle travailler sereinement? Le dialogue n'ayant pas pu rassembler toute la classe politique, l'avenir de la RD Congo reste incertain, alors que le président Kabila a entamé les trois derniers mois de son mandat. Ce qui est maintenant sûr et certain, c'est qu'il n'y aura pas d'élection présidentielle avant la fin de cette année. Une transition va devoir être instaurée, mais comment?

Joël NSONI

Coopération militaire Congo/Etats-Unis d'Amérique

Raffermir les relations civilo-militaires, pour une paix durable au Congo

Mardi 20 septembre 2016, Charles-Richard Mondjo, ministre de la défense nationale, et de Mme Stéphanie Sullivan, ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique, ont ouvert, au Cercle mess des officiers, à Brazzaville, deux séminaires dont l'un est dédié à l'intégration de la femme dans les Forces armées et l'autre aux relations civilo-militaires. Ces deux formations, qui rassemblent plus d'une trentaine de militaires et de civils, visent, à la fois à éprouver les acquis dans ces deux domaines, et à capitaliser les expériences d'ailleurs pour le professionnalisme des armées et le lien de la communauté nationale. Elles sont animées par des instructeurs du Centre des relations civilo-militaires des Etats-Unis d'Amérique.



Stéphanie Sullivan et Charles-Richard Mondjo.

D'après Mme Stéphanie Sullivan, les deux ateliers sur l'intégration de la femme aux Forces armées et les relations civilo-militaires sont venus à point nommé confirmer les relations fructueuses entre les Etats-Unis d'Amérique et le Congo et cristalliser les efforts des deux pays à apporter un soutien efficace à la sécurité des populations.

Le premier atelier met un accent particulier sur le professionnalisme des jeunes officiers, dans le cadre de leur interaction avec les civils. «Nous sommes tellement heureux d'autonomiser ces brillants jeunes leaders, qui sont l'avenir des Forces armées congolaises, pour qu'ils comprennent mieux le rapport entre les militaires et les civils et pour qu'ils travaillent côté-à-côté pour la consolidation de la paix», a dit la diplomate américaine.

Le deuxième atelier se penche sur l'intégration des femmes dans les Forces armées. «Il est plus qu'évident que le rôle des femmes dans l'armée et leur développement en leadership sont essentiels à l'efficacité des Forces armées, aussi bien que dans tous les autres domaines de la vie politique, économique et sociale», a-t-elle déclaré.

Après avoir évoqué le processus d'intégration de la femme dans les Forces armées congolaises qui totalise 41 ans aujourd'hui, et qui est une réalité incontestable, le ministre Mondjo a souligné que chaque jour, les militaires et gendarmes féminins démontrent, au même titre que les hommes, leurs compétences, leur volonté et l'adhésion qui est la leur aux valeurs de l'institution militaire. «En moins d'un demi-siècle, les Forces armées de notre pays sont ainsi devenues l'une des plus mixtes en Afrique au sud du Sahara. Mais, ce processus reste une exigence permanente qui appelle d'autres conquêtes pour lesquelles, chaque armée et chaque service devraient tenir compte», a-t-il souligné. Il a indiqué que le séminaire sur les relations civilo-militaires est un autre cadre de réflexion. Il permettra aux participants d'avoir une meilleure compréhension de la conceptualisation des relations entre civils et militaires, dans une perspective favorable à la consolidation des relations appropriées entre les militaires et la communauté nationale, dans son ensemble. «C'est ce que nous avons défini dans la politique nationale de défense et de sécurité: «Lien Armée-Nation», a renchéri le ministre Mondjo.

Alain-Patrick MASSAMBA

Assemblée nationale

Bientôt, le lancement des travaux de construction du nouveau siège du parlement

Le président l'assemblée nationale, Justin Koumba, a reçu en audience, mercredi 21 septembre 2016, dans son cabinet de travail, au palais des congrès à Brazzaville, l'ambassadeur de Chine, Xia Huang. Leurs entretiens ont porté sur les relations bilatérales, notamment sur la coopération multidimensionnelle entre les deux pays, ainsi que la construction du nouveau siège du parlement à Brazzaville.

Au sortir de l'audience, le diplomate chinois a résumé à la presse l'essentiel de son entretien avec le président de l'assemblée nationale. «A l'occasion de sa dernière visite d'Etat en Chine, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso a eu une entrevue avec le président de l'assemblée populaire nationale. Il existe, dans le passé, des échanges et une coopération forte entre l'assemblée nationale du Congo et l'assemblée populaire nationale de Chine. Aujourd'hui, il est question de voir, dans le contexte actuel, comment devrions-nous travailler davantage, pour intensifier et approfondir ces échanges et cette coopération entre les



Justin Koumba et Xia Huang.

deux institutions législatives de nos deux pays», a déclaré Xia Huang. Par ailleurs, il a indiqué que les travaux de construction du nouveau siège du parlement congolais seront bientôt

lancés. «Nous avons parlé de la construction du futur siège du parlement. Un membre du gouvernement congolais était récemment en Chine. Le plan de ce bâtiment avait déjà été avalisé. Des ingénieurs et techniciens chinois travaillent d'arrache-pied pour détailler

les différents éléments de ce bâtiment. D'ici là, nous pourrions lancer les travaux», a indiqué l'ambassadeur de Chine.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère de de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

La biodiversité au cœur des échanges entre Rosalie Matondo et Saskia de Lang

Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, s'est entretenue, mercredi 21



Saskia de Lang.

septembre 2016, dans son cabinet de travail, à Brazzaville, avec Mme

(Suite en page 5)

**MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
COORDINATION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU PROJET TUBERCULOSE**

AVIS DE VACANCE DE POSTES

Relatif au recrutement de 05 Consultants pour le compte du Programme national de lutte contre la tuberculose dans le cadre de la mise en œuvre du projet de lutte contre la Co-infection TB/VIH

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention d'un montant total de 2 830 035 EUROS destinée à la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé « projet de lutte contre la co-infection TB/VIH », dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF) du Fonds mondial. Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais à hauteur de 20% et couvrira la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017.

Le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) a été retenu comme Sous-bénéficiaire de la mise en œuvre dudit projet. Et dans ce cadre, cinq (05) consultants devraient être recrutés pour constituer l'unité de gestion de ce sous bénéficiaire dont la mission est d'appuyer et d'accompagner le PNLT.

Le projet compte affecter une partie de cette subvention au paiement des services de ces consultants et à cet effet, la CTAF procède au recrutement de personnes aux postes ci-après conformément aux règles et procédures en vigueur dictées par le Fonds mondial :

B. POSTES A POURVOIR

1. Poste de Gestionnaire comptable

Description du poste

Sous la supervision générale du Chef du programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) et en collaboration avec la CTAF, le Gestionnaire comptable aura pour principale mission d'assurer la bonne tenue comptable de toutes les opérations réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme. A ce titre, il est chargé de :

- effectuer les travaux d'imputation et de saisie des pièces comptables ;
- effectuer la tenue des livres comptables obligatoires ;
- réaliser, vérifier les opérations comptables et analyser les comptes ;
- produire les documents comptables obligatoires ;
- produire toute information comptable demandée par le Chef de programme ;
- communiquer toute information demandée par la CTAF, le Fonds mondial ou le LFA
- identifier les dépenses nécessaires et les soumettre au Chef de programme ;
- établir les reporting mensuels ;
- établir le rapport de Suivi Financier trimestriel ;
- établir les états financiers annuels ;
- assurer l'établissement des demandes de décaissement trimestriel adressées au Bénéficiaire principal (CTAF) ;
- produire les états de rapprochement bancaire ;
- assurer l'archivage, la sauvegarde, le classement des documents et supports comptables ;
- assurer la saisie des données comptables et financières ;
- participer à l'élaboration des budgets du programme ;
- assurer le contrôle budgétaire ;
- participer à la mise à jour du manuel des procédures si nécessaire ;
- mettre en place la base de données fournisseurs / consultants ;
- contrôler les états mensuels de règlements des indemnités motivationnelles du personnel ;
- contrôler les états de Perdiem pour les frais de mission ;
- disposer de toutes les explications nécessaires pour répondre aux préoccupations des auditeurs
- gérer les fournitures
- assurer la prise d'inventaire périodique et de fin d'exercice
- assurer toute autre tâche à la demande du chef de programme tuberculose

Profil et conditions

- être de nationalité congolaise ;
- être titulaire d'un diplôme BAC+3 au moins, en gestion comptable et financière ;
- avoir 2 ans d'expérience minimum dans le domaine de la gestion comptable et financière de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux ;
- avoir une bonne connaissance des procédures du Fonds Mondial serait un atout majeur ;
- avoir une excellente connaissance en informatique et système d'information de gestion d'entreprise ;
- avoir la maîtrise des logiciels de gestion comptable, de l'Excel, Word, Power point et Internet ;
- avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, dynamique, méthodique, rigoureux. capacités relationnelles affirmées ;
- avoir le sens de travail en équipe et la capacité de travailler sous pression ;
- écrire et parler couramment le Français et avoir une bonne base de la langue anglaise (niveau intermédiaire).

2. Poste de Responsable de Gestion des Approvisionnements et des Stocks (GAS)

Description du poste

Sous la supervision générale du Chef du programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) et en collaboration avec la CTAF, le Responsable de Gestion des Approvisionnements et des Stocks (GAS) aura pour principale mission de rendre compte de la stratégie de suivi du plan d'achat des médicaments, consommables de laboratoire et des équipements de santé afin de garantir la « disponibilité continue » des produits nécessaires à la prise en charge optimale des malades. A ce titre, il est chargé de :

- maîtriser permanemment le « niveau des stocks » ;

- veiller au respect et la mise en œuvre du plan GAS afin d'éviter toute rupture de stocks
- maîtriser la « consommation » de chaque médicament et consommable ;
- gérer efficacement le déclenchement, le suivi et la réception des commandes en collaboration avec la CTAF ;
- assurer la « traçabilité » des mouvements de stocks jusqu'à leur dispensation ;
- garantir le stockage « optimal » des produits de santé et autres consommables de laboratoire conformément aux normes professionnelles habituellement requises et des bonnes pratiques en matière de gestion des achats et des stocks ;
- quantifier et planifier les commandes
- lancer et confirmer les commandes auprès des partenaires en collaboration avec la CTAF ;
- assurer le suivi des recommandations reçues des fournisseurs, partenaires techniques et du Fonds mondial ;
- assurer régulièrement les inventaires des stocks ;
- superviser les différents dépôts pharmaceutiques des centres ;
- établir les reporting mensuels ;
- établir les rapports techniques de suivi trimestriel ;
- répondre aux différentes clarifications formulées par la CTAF et/ou du Fonds mondial ;
- assurer toute autre tâche à la demande du chef de programme tuberculose

Profil et conditions

- être de nationalité congolaise ;
- être titulaire d'un diplôme BAC+3/4 au moins en santé publique, pharmacie, planification, médecine ou équivalent ;
- Avoir 5 ans d'expérience minimum dans le domaine de la gestion des médicaments des programmes ou projets financés par des bailleurs de fonds internationaux
- une expérience spécifique des procédures du Fonds Mondial constituerait un atout majeur ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures d'acquisition des produits pharmaceutiques auprès des partenaires internationaux ;
- Avoir une excellence connaissance de l'informatique et système d'information de gestion des outils de quantification, de l'Excel, Word, Power point et Internet ;
- avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, dynamique, méthodique, rigoureux. capacités relationnelles affirmées ;
- Avoir le sens de travail en équipe et la capacité de travailler sous pression ;
- Ecrire et parler couramment le Français et avoir une bonne base de la langue anglaise (niveau intermédiaire)..

3. Poste de Gestionnaire de la base de données

Description du poste

Sous la supervision générale du Chef du programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) et en collaboration avec la CTAF, le Gestionnaire de la base de données aura pour principale mission d'assurer et de centraliser la gestion des données du programme et de veiller à sa mise à jour continue. A ce titre, il est chargé de :

- décrire le système d'information du S&E ;
- déployer les mécanismes de collecte/publication de données ;
- mettre en œuvre le système d'information de gestion des activités de S&E ;
- analyser les données reçues des acteurs sur le terrain ;
- contribuer à la centralisation et au traitement des données du programme ;
- organiser les réunions de restitution des données reçues du terrain ;
- assurer la publication des résultats.
- organiser des missions de contrôle de qualité des bases de données des différents partenaires impliquées dans la réponse nationale ;
- assurer la formation continue des personnes impliquées dans le recueil et le traitement des données.
- assurer toute autre tâche à la demande du chef de programme tuberculose

Profil et conditions

- être de nationalité congolaise ;
- être diplômé BAC + 3 minimum en nouvelles technologies de l'information et de communication
- justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans au moins dans le domaine de traitement de données et l'informatique
- être spécialisé en système d'information de gestion d'entreprises.
- maîtriser les logiciels d'enquête épidémiologique/ statistiques ou système d'information géographique (SPSS, EpiInfo, MapInfo, ArcGIS, Epi info, CsPro, Statistica, SPSS, Excel, ACCESS, LOTUS, Epi Data)
- avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, dynamique, méthodique, rigoureux. capacités relationnelles affirmées ;
- avoir le sens de travail en équipe et la capacité de travailler sous pression ;
- écrire et parler couramment le Français et avoir une bonne base de la langue anglaise (niveau intermédiaire).

4. Poste de Secrétaire

Description du poste

Sous la supervision générale du Chef du programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) et en collaboration avec la CTAF, le ou la secrétaire aura pour principale mission de transcrire, présenter, organiser, classer et rédiger les informations techniques et administratives du chef de programme. A ce titre, il est chargé de :

- assurer le secrétariat du programme ;
- appuyer le gestionnaire comptable et les autres membres du programme dans les tâches administratives ;
- assurer le secrétariat des réunions du programme ;
- Réceptionner le courrier, les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission ;

- accueillir les visiteurs.
- assurer, à la demande des supérieurs hiérarchiques, le traitement de l'information, la saisie des courriers et des notes internes ;
- assurer l'archivage des courriers ;
- assurer la tenue de l'agenda du Chef de programme (prise de rendez-vous, organisation de réunions, classement de courrier personnel).
- effectuer les réservations pour les voyages de l'ensemble des membres de l'équipe du programme ;
- convoquer les réunions hebdomadaires ;
- rédiger et distribuer les comptes rendus de réunion.
- assurer toute autre tâche à la demande du chef de programme .

Profil et conditions

- être de nationalité congolaise ;
- être diplômé BAC + 2 au moins, option Gestion / Informatique ou BTS Secrétariat de Direction
- justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans au moins dans le domaine du secrétariat bureautique
- avoir la maîtrise de l'outil informatique et des logiciels bureautiques (Excel, Word, power point...) et la maîtrise de l'internet
- avoir l'esprit d'analyse et de synthèse, dynamique, méthodique, rigoureux. capacités relationnelles affirmées ;
- avoir une bonne capacité d'écoute et rédactionnelle, organisé, méthodique, rigoureux, pointilleux, ponctuel, disponible, discret, pondéré, sens de travail en équipe et la capacité de travailler sous pression ;
- écrire et parler couramment le Français et avoir une bonne base de la langue anglaise (niveau intermédiaire).

5. Poste de chauffeur

Description du poste

- Vérifier journalièrement l'état des véhicules (huile, essence, eau, pneus...)
- Etablir les rapports après chaque mission sur l'état des véhicules
- Elaborer les plannings d'entretien et de vidange
- Veiller à la propreté des véhicules en mettant en place un planning de nettoyage
- Vérifier la validité des assurances et prévenir l'assistant administratif 2 semaines au moins avant la date d'échéance
- Veiller à l'application du plan de sécurité par les passagers
- Tenir le carnet de bord à jour quotidiennement pour tous les déplacements
- Veiller au respect des mesures de sécurité, respect des limites de vitesse
- Contrôler l'utilisation du carburant en procédant à des analyses hebdomadaires de la fiche de bord de chaque véhicule.
- Assister aux réparations des pannes mécaniques des véhicules

C. PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Le recrutement se fera conformément aux dispositions du manuel de procédures de la CTAF: (i) une présélection sur dossier, (ii) un test écrit et (iii) un entretien devant la commission de recrutement.

Composition de dossier de candidature

- une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de la CTAF,
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes ou attestations ;
- les certificats ou attestations de travail des principaux employeurs ou tout autre document justifiant l'expérience ou la qualification ;
- un casier judiciaire et un certificat de nationalité datant de moins de 3 mois.

Dépôt de dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermés ou par voie électronique avec la mention « avis de vacance de poste PNLT (en précisant le poste) », au plus tard le 10 octobre 2016 20 à 15 heures, à l'adresse suivante :

**A Monsieur le Coordonnateur
de la CTAF**

**Adresse : 134, avenue Maréchal
LYAUTEY en face du CHU.**

A côté du CICR

Contacts : 06 979 03 15/05 5310107

E-mail : emekamina27@yahoo.fr

NB : les candidatures féminines sont vivement encouragées

Fait à Brazzaville, le 20 septembre 2016

**Le Coordonnateur de la CTAF
Dr Jean Claude EMEKA**

René Serge Blanchard Oba, président par intérim de l'I.d.c

«Le pays est quasiment en arrêt. Notre sagesse populaire nous demande de parler»

«Clarification politique, économique et sociale du Congo», tel est le thème de la conférence de presse du conseil des présidents de l'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo), organisée, mardi 20 septembre 2016, sous la houlette de René Serge Blanchard Oba, président par intérim de cette plateforme politique de l'opposition. C'était en présence de Charles Zacharie Bowao, président du comité de coordination des plateformes I.d.c-Frocad et Michel Mampouya, un des présidents du conseil des présidents de l'I.d.c. Au cours de cette conférence de presse, René Serge Blanchard Oba a annoncé la démission de Guy-Brice Parfait Kolélas, ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, de la plateforme I.d.c. Les trois leaders de l'opposition ont, par ailleurs, critiqué l'initiative du vivre-ensemble, qui, selon le professeur Bowao, n'est qu'«une astuce politicienne qui veut nous éloigner du vrai problème de fond».

Dans une déclaration liminaire lue par le porte-parole, Jean-Baptiste Bouhoutou-Bemba, l'opposition considère que le Congo est en crise. Une crise qui se manifeste sur le plan politique, par «le musellement des partis et associations politiques de l'opposition républicaine; l'interdiction absolue des membres de l'opposition à passer sur les médias publics, voire privés, d'organiser et tenir ses activités dans les lieux publics et privés; les intimidations des cadres et militants des partis et associations politiques de l'opposition par la présence massive des éléments de la police autour de certains de leurs sièges, les empêchant ainsi de se réunir». Sur le plan économique et financier, «la mal-gouvernance qui laisse libre cours, cause du chômage exponentiel, du fait de la faillite et de la fermeture des entreprises; du non-paiement des pensions, des bourses et des salaires, pour certaines catégories d'agents publics, depuis des mois; la baisse drastique du pouvoir d'achat des populations fragilisées».

Sur le plan des libertés, l'opposition condamne l'interdiction faite à certains de ses dirigeants de se déplacer à l'intérieur du pays et de se rassembler dans les lieux publics, voire privés. «La résurgence des délits d'opinion est à son paroxysme et nombre d'opposants sont, à ce jour, en prison de ce fait ou hâtivement recherchés, pour d'autres». Le Congo qui, hier, était à l'avant-garde du continent africain pour son leadership en matière de prévention et de résolution des conflits est, aujourd'hui, devenu «le berceau de l'instabilité politique, au point d'échouer dans son implication dans la crise politique en République Démocratique du Congo et d'être déclaré indésirable au Gabon. Il a, maintenant, la macabre réputation de pays exportateur de méthodes et stratégies de refus de l'alternance pacifique et d'être le principal auteur de la remise en cause de la démocratie en Afrique

centrale». «Quelle leçon allons-nous donner aux autres, si chez nous-mêmes, nous sommes incapables d'aller au dialogue?», se sont interrogés les leaders de l'I.d.c. Et Charles Zacharie Bowao a enfoncé le clou, en critiquant l'initiative du vivre-ensemble lancée par le premier ministre. «Le président de la République a pris l'engagement, devant les Nations unies, l'Union africaine, la Francophonie et les chefs d'Etat d'organiser un dialogue inclusif. Et on passe notre temps à nous servir une initiative qui veut nous éloigner de cette affaire et qui s'appelle le vivre ensemble. C'est une astuce politicienne qui veut nous éloigner du vrai problème de fond. Peut-on aller éteindre le feu chez le voisin, alors que chez vous, vous avez des prisonniers politiques? Le pays est en crise. Asseyons-nous pour trouver une réponse digne de notre génie et de la sagesse universelle. Nous sommes

(Suite de la page 3)

Saskia de Lang, ambassadrice chef de la délégation de l'Union européenne au Congo. Les questions de coopération, notamment les traités internationaux en matière de biodiversité et la Cop 21 étaient au cœur de leurs entretiens. A cette occasion, la diplomate européenne a reconnu le rôle important que joue le Congo dans la mise en œuvre d'un certain nombre de traités. Pour Saskia de Lang, l'Union européenne a beaucoup de travail en commun avec le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement. «Nous avons échangé sur un certain nombre de traités d'organisation internationaux dans lesquels le Congo joue un rôle dans leur mise en œuvre. Le pays abrite une biodiversité ex-



Le conseil des présidents de l'I.d.c et Charles Zacharie Bowao.

une opposition pacifique, non violente, suffisamment responsable, pour n'entreprendre notre lutte que dans le calme pacifique. Nous continuerons ce combat», a-t-il fait savoir. Il a, sur le plan de la sécurité publique, fustigé «les saccages, à loisir, des domiciles de certains opposants et des sièges de leurs formations politiques, sous prétexte», selon eux, «de la recherche des armes de guerre, l'embastillement de certains leaders de l'I.d.c; les tracasseries et dérapages policières devenues monnaie courante se traduisant par des rapt et rafles, des arrestations et séquestrations arbitraires, des détentions sans cause légale et des tortures, l'usage complaisant des gaz lacrymogènes et des tirs à balles réelles». L'opposition considère que «le peuple congolais est sous occupation et le pays tout entier est en état de siège, tandis que les quartiers Sud de Brazzaville et le département du Pool sont sous état d'urgence».

Face à ces dérives, la coalition de l'opposition, qui regroupe trois plateformes, notamment

trêmement importante pour le monde, en général, et l'Afrique, en particulier. Nous avons aussi échangé sur la Cop 21 et la mise en œuvre au niveau des secteurs maritime et de l'aviation civile, ainsi que des mécanismes pour réduire les émissions à gaz à effet de serre», a-t-elle fait savoir. Selon elle, le Congo est très avancé dans le processus de mise en œuvre de l'A.p.v (Accord de partenariat volontaire). «Je sais qu'il y a une détermination des autorités à protéger la forêt, et donc, à n'exporter que du bois légal. Je dois vous dire qu'en Europe, on ne veut plus voir d'importation de bois illégaux. On veut du bois légal qui répond aux normes. Nous ne voulons pas être coupables, du côté européen, de la déforestation», a-t-elle précisé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

l'I.d.c, le Frocad et la Composante Jean-Marie Michel Mokoko, entend organiser, dans les tout prochains jours, sa deuxième convention, afin de revoir ses stratégies et d'adopter un nouveau plan d'action, en vue «de sortir le Congo de l'occupation». «Nous avons, en face de nous, un pouvoir qui ne veut pas dialoguer. Nous allons à la convention, pour redéfinir un certain nombre de choses. Dans ce cadre-là, nous continuerons notre combat pacifique, non-violent, pour rétablir l'ordre constitutionnel et promouvoir l'alternance pacifique dans le pays», a indiqué Charles Zacharie Bowao.

Toujours au cours de cette conférence de presse, René Serge Blanchard Oba a annoncé la démission de Guy Brice Parfait Kolélas, ancien vice-président et président de la Codeha. Le conseil des présidents de l'I.d.c a pris acte de cette démission et a exprimé sa détermination de poursuivre son combat politique. Il est reproché à Guy Brice Parfait Kolélas d'avoir organisé une convention dite de l'opposition, dans toute sa plénitude, au lieu de participer à la préparation de la deuxième convention de l'opposition.

Par ailleurs, René Serge Blanchard Oba a déploré la destruction du siège de la C.a.d.d, qui était aussi la permanence de l'I.d.c. Pour lui, le dialogue inclusif est leur demande permanente. «Le pays est quasiment en arrêt. Notre sagesse populaire nous demande de parler. Qu'on discute. Nous demandons le dialogue, sous l'égide de la communauté internationale. Ce n'est pas le vivre-ensemble, parce que nous vivons déjà ensemble, depuis des années», a-t-il réitéré. Quant à André Okombi-Salissan, «sa résidence est toujours encerclée, depuis le 4 avril dernier. Personne ne peut y entrer, ni ressortir. Donc, Okombi est en situation de privation forcée de liberté. Malheureusement, nous ne pouvons pas vous dire où il se trouve», a martelé Charles Zacharie Bowao.

Cyr Armel YABBAT-NGO

C.g.l.u.a (Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique)

Jeter les bases de la préparation du sommet de décembre à Brazzaville en 2018

Dans la perspective de la tenue, à Brazzaville, en décembre 2018, du 8^e sommet Africités, organisé selon un calendrier triennal par C.g.l.u.a (Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique), une mission d'évaluation du secrétariat général de ladite organisation faitière et la voix unie assurant la représentation des collectivités locales de l'ensemble du continent africain est, depuis le 16 septembre 2016, en visite au Congo. L'objectif est d'évaluer les engagements souscrits par le Congo au cahier des charges, pour abriter ce sommet auquel 5000 participants sont attendus et qui va aborder les grands problèmes qui minent l'ensemble des collectivités locales et les approches comparatives de niveau d'exécution de la décentralisation dans les différents pays membres.



Séance de travail entre Mme le ministre et la délégation C.g.l.u.a

Au cours de son séjour, la délégation du secrétariat général de la C.g.l.u.a, conduite par Souleymane Idrissa Maïga, a eu des entretiens avec le ministre d'Etat Claude Alphonse N'Silou, ministre de la construction, de l'urbanisme, de la ville et du cadre de vie, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre du tourisme et des loisirs, ainsi qu'avec les autres acteurs impliqués dans le processus de préparation du 8^e sommet d'Africités.

Accompagnée de Hugues Nguélondele, député-maire de Brazzaville, vice-président de la C.g.l.u.a, la délégation a été reçue, mercredi 21 septembre dernier, par le Premier ministre, Clément Mouamba. Les entretiens ont porté sur les aspects logistiques et autres conditions de nature à garantir le succès de la rencontre. «Ce sommet est une grosse affaire. C'est pourquoi, nous prenons, dès maintenant, le temps de préparer cette rencontre qui va regrouper près de 5000 participants», a expliqué le député-maire de Brazzaville.

La délégation a visité aussi les infrastructures telles que le centre de conférence qui abritera le sommet, les infrastructures hôtelières et touristiques, et le campus universitaire de Kintélé.

Il sied de signaler que la C.g.l.u.a est une organisation panafricaine créée le 18 mai 2005, à Pretoria, en Afrique du Sud, suite à la fusion des trois associations de collectivités locales préexistantes. A ce jour, elle rassemble 40 associations nationales de collectivités locales de toutes les régions d'Afrique, ainsi que 2000 villes comptant plus de 100.000 habitants. Son siège est situé dans la ville de Rabat, au Maroc, où elle jouit d'un statut diplomatique, en tant qu'Organisation internationale panafricaine. Ses objectifs principaux sont: promouvoir la décentralisation en Afrique et au sein des collectivités locales africaines, en tant que sphères autonomes et distinctes de gouvernement; contribuer à l'unité du continent africain, grâce au dynamisme des collectivités locales et permettre de transformer «l'Afrique des Nations» en «Afrique des Peuples»; aider, à la fois, à la mise en place d'associations nationales de collectivités locales, à leur autonomisation, et veiller à ce que les gouvernements s'acquittent de leurs mandats et s'engagent dans des dialogues structurés avec les gouvernements centraux et d'autres parties prenantes pertinentes; promouvoir l'échange d'expériences et de meilleures pratiques, entre les gouvernements locaux africains, et avec les gouvernements locaux d'autres régions du monde, le fleuron de ces plates-formes d'échange étant le sommet Africités organisé selon un calendrier triennal, tous les trois ans.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Droits de l'homme: la bataille fait rage sur R.f.i entre Congolais

C'est sur les ondes de «la radio internationale», R.f.i, que les Congolais se livrent la bataille du respect des droits de l'homme. Ainsi, après Maurice Massengo-Tiassé, deuxième vice-président de la Commission nationale des droits de l'homme, qui a affirmé qu'il y a 80 prisonniers politiques au Congo, c'est Pierre Mabiata, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, qui était l'invité de R.f.i, jeudi 22 septembre 2016. Morceaux choisis: «Au Congo, il n'y a pas de prisonniers politiques... La loi congolaise ne fait de distinction entre un homme politique ou un citoyen simple... Mais personne ne va mourir en prison. Ils sont suivis. Ils sont très bien suivis. Nous avons un médecin-chef à la Maison d'arrêt et la maison carcérale est bien organisée». A propos du général Mokoko: «Vous savez bien ce que le général a fait, certains faits viennent de la France». Bref, le ministre Mabiata n'était pas prolix, dans ses réponses à R.f.i.

L'intersyndical de l'Université Marien Nguabi tente de mobiliser les étudiants

Le collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi a lancé, depuis le 15 septembre 2016, un avis de grève général pour le 3 octobre prochain, date de la rentrée académique. Le collège intersyndical veut associer les étudiants à ce mouvement de grève. En effet, dans cet avis, il informe les étudiants que «la situation sur la mise à disposition totale des subventions des deuxième et troisième trimestres n'a guère évolué et le risque d'une année blanche a fortement augmenté». Il poursuit: «Par conséquent, le collège intersyndical annonce aux étudiants congolais que si jusqu'à la date du 2 octobre 2016, la situation n'évolue guère, des manifestations seront organisées, à partir du 3 octobre, date prévue de la rentrée scolaire pour réclamer nos droits. Le collège intersyndical appelle tous les étudiants à un rassemblement, le 3 octobre, à 7h, au complexe universitaire Bayardelle». Les yeux sont tournés du côté du gouvernement, qui va, enfin, se réunir en conseil des ministres, le mercredi 28 septembre prochain, pour éviter une année académique perturbée à l'Université Marien Nguabi.

Sur instruction du chef de l'Etat, un contrôle physique des agents civils de l'Etat

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a pris une circulaire dans laquelle il instruit le ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, de procéder au recensement des agents civils de l'Etat en activité, sur l'ensemble du territoire national et dans les représentations diplomatiques, «conformément aux orientations du Président de la République, Chef de l'Etat, relatives à la maîtrise des effectifs de la Fonction publique et de la masse salariale». Cet énième contrôle débutera, le 15 octobre 2016, d'après la note circulaire du Premier ministre.

Paris-Match révèle un double assassinat de jeunes gens à Bifouiti

Dans son édition du 15 septembre 2016, le magazine français Paris-Match révèle, sur la foi de témoignages, comment deux jeunes gens auraient été assassinés, récemment, dans un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. «Mardi 13 septembre 2016, à 18h, des rafales résonnent dans le quartier Bifouiti, dans le Sud de Brazzaville. Des policiers en civil déboulent dans une ruelle où s'affairaient des vendeurs de chanvre. «Ils roulaient à bord d'un 4x4 Toyota blanc, raconte un témoin, ils ont tiré, d'abord, en bas, puis plus haut». Deux corps tombent. Gédéon N'Boubi, 39 ans, est touché à l'épaule et Jean-Paul Tsiakaka, 46 ans, prend une balle dans le ventre. «J'ai tiré, j'ai tué deux personnes en bas, mais ne ramassez pas les corps!», ordonne le tireur. Mais, les jeunes n'ont pas obéi. Transportés d'urgence au C.h.u, les deux blessés ne sont pas soignés avant la nuit. «Mon fils est arrivé à 18h45 à l'hôpital et n'a reçu aucun soin, jusqu'à minuit passé», déplore le père d'une des victimes, joint au téléphone, lors de la veillée mortuaire. Gédéon N'Boubi vivait dans l'arrondissement de Makélékélé. Jeudi 15 septembre avait lieu la veillée mortuaire de l'autre victime, Jean-Paul Tsiakaka. «Le commissaire est venu, pour intimider la famille, il leur a dit de ne pas pleurer et a menacé de tuer des jeunes s'il en trouvait à la veillée», raconte un témoin». En principe, après cette révélation, le parquet de Brazzaville devrait ouvrir une enquête! Il y a va de la sécurité publique.

Romain Vivien Manangou: pas tendre à l'égard de l'l.d.c

Le porte-parole de Guy-Brice Parfait Kolélas, chargé des relations avec la Diaspora, Romain Vivien Manangou, a répondu sur les réseaux sociaux à la déclaration de Bouhoutou-Bemba, porte-parole de l'l.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo), diffusée sur Télé-Congo, affirmant que le président de la Codeha avait démissionné de cette plateforme politique de l'opposition congolaise. Pour lui, le président Kolélas n'a jamais entrepris une telle démarche. Et il n'y est pas allé par le dos de la cuillère, en s'adressant à l'l.d.c: «Cette démarche, dont le principal instigateur demeure dans l'ombre, prouve, s'il en était encore besoin, que la plateforme l.d.c est dominée par la pensée unique, le règne du complot que nous reprochons à nos compatriotes du P.c.b». Mais, un document circule sur les mêmes réseaux sociaux en forme de contre-attaque. Il contient les non-dits, les coulisses, les tractations et explique pourquoi l'l.d.c a attendu un mois avant de rendre publique sa décision.

L.c.b Bank: le client ne serait-il plus roi?

Un client a eu fort à faire, mercredi 21 septembre 2016, à l'agence L.c.b bank de Moukondo, un quartier de l'arrondissement 4 de Brazzaville. Il se plaint d'avoir été, selon lui, «victime de la désinvolture du chef d'agence sectorielle de cet établissement». Le client, qui avait rencontré d'énormes difficultés au guichet automatique, est allé, sur conseil du réceptionniste, exposer ses déboires au chef d'agence qui, pourtant, l'a reçu comme d'ordinaire. Seulement voilà! A peine le client infortuné a commencé à détailler les difficultés rencontrées au guichet automatique, le chef d'agence s'est mis à vouloir lui donner des cours de français, alors que le client est, plutôt, un praticien avéré de la langue de Molière. Au lieu d'expliquer au client les défaillances du guichet automatique, il n'a fait que lui répéter de se rapprocher du gestionnaire de son compte et ce, malgré l'insistance du client qui voulait en savoir davantage. Aux abois, le client a informé son gestionnaire de compte de l'incident, surtout qu'il était devant une urgence. Celui-ci, qui est lui aussi chef d'agence L.c.b dans un autre arrondissement de Brazzaville, a tenu, plutôt, un discours rassurant et responsable vis-à-vis du client, tout en regrettant le manque de professionnalisme et de déontologie de son collègue de Moukondo.

Benoît Baty, ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'économie numérique et de la prospective

«L'impact réel de l'économie numérique est la réduction du coût de la production économique nationale, l'amélioration de la croissance et la création de nouveaux emplois»

Nommé Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'économie numérique et de la prospective, dans le premier gouvernement de la nouvelle République, Benoît Baty est conscient de ce qu'il lui faut s'organiser pour donner corps au département ministériel qui lui a été confié, afin qu'il joue pleinement son rôle dans la sphère des départements ministériels. Au moment où le pays a mis le cap sur la diversité de son économie, Benoît Baty pense que l'économie numérique peut être d'un grand apport pour relever ce défi. Dans l'interview exclusive qu'il nous a accordée, il présente son département ministériel et les grands axes du travail qu'il entend réaliser. Interview!



Benoît Baty, à gauche.

* Monsieur le ministre, quels sont vos sentiments, par rapport à votre nomination au gouvernement?

**Appartenir à l'équipe gouvernementale de votre pays est une grande responsabilité. Il s'agit d'apporter votre pierre à l'édification du développement économique et social de votre pays qui a besoin de la participation de tout le monde, chacun à sa place et selon ses efforts. J'exprime ici le motif de satisfaction d'appartenir à l'équipe gouvernementale et remercie son Excellence, Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, Chef de l'Etat et Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement pour m'avoir fait confiance en la cause.

* Comment définissez-vous l'économie numérique et quelles sont exactement les attributions de votre département ministériel?

** La question est pertinente et trouve bien son sens. La vérité est qu'il n'existe pas encore une définition scientifique consensuellement admise de l'économie numérique, certainement du fait de son caractère récent. Pourtant, elle révolutionne les relations entre les hommes, les entreprises et les relations humaines. De nos jours, les informations et les communications circulent rapidement, grâce à l'interconnexion des milliers de réseaux. Dans la sphère économique et sociale, les acteurs contractent à distance dans tous les domaines (administration, éducation, santé, agriculture, circulation de la monnaie via téléphone mobile). En somme, l'économie numérique traite l'impact d'Internet, de l'ordinateur et des technologies de l'information et de la communication (T.i.c) sur l'économie et sur l'activité relationnelle entre les individus. L'économie numérique est la transformation de l'économie traditionnelle par l'implantation de la matérialisation de l'économie, grâce à l'usage des technologies de l'information et de la communication et de l'innovation technologique.

L'impact réel de l'économie numérique est la réduction du coût de la production économique nationale, sans oublier l'amélioration de la croissance et la création de nouveaux emplois. Dans ce sens, toutes les sociétés humaines consacrent leurs efforts à la création des conditions appropriées en la matière. La création d'un département ministériel auprès du Premier ministre, chargé de l'économie numérique et de la prospective, est l'expression de la volonté politique du Chef de l'Etat. Ce département a la charge de proposer l'armature de la politique gouvernementale sur les enjeux et la teneur de l'économie dite numérique. Il s'agit notamment de: - la mise en place d'un plan national du développement de l'économie numérique; - la sensibilisation des acteurs de l'économie sur les enjeux de l'économie numérique; - la formation initiale et continue en la matière; - la modernisation des administrations publiques par l'usage des T.i.c; - la mise en place d'un cadre juridique conséquent; - la lutte contre la fracture numérique qui constitue une priorité, l'objectif étant l'atteinte de l'accès du plus grand nombre à l'informatique et à l'Internet; - la promotion des start-up, etc.

* Monsieur le Ministre, n'avez-vous pas le sentiment que l'économie numérique recoupe tout ce qui touche les nouvelles technologies de l'information et de la communication et que votre travail risque de chevaucher d'autres départements ministériels?

** Le caractère transversal du département de l'économie numérique donne l'impression d'entretenir une espèce de conflit de compétences avec les autres départements ministériels. Ce conflit n'existe pas, il s'agit d'une complémentarité dans l'action et dans le résultat à atteindre. En effet, les technologies de l'information et de la communication sont mises en œuvre pour le développement économique et social.

Du coup, tous les secteurs sont impliqués, expliquant ainsi le caractère transversal du numérique (administration, gestion d'entreprises, santé, éducation, gouvernance, agriculture...) pour ne citer que ces secteurs, bénéficiant des implications des T.i.c.

* Quel état dressez-vous de l'économie numérique au Congo?

** Le Congo n'est pas en marge de l'économie numérique. Notre pays est déjà doté d'un câble en fibre optique. Il suffit d'en faire bon usage et de connecter tous les départements du pays. L'usage de la téléphonie mobile est réel. L'usage d'Internet et de l'ordinateur emboîte le pas. Certes, l'utilisation de la tablette et de la smartphone est encore timide.

* Que comptez-vous faire réellement en matière de prospective?

** Pour les besoins de clarté, il n'est pas superflu d'indiquer que la prospective est une démarche dialectique, conçue de manière transdisciplinaire et consiste à examiner les questions économiques du présent en vue d'envisager l'avenir. Le caractère exploratoire de la

prospective permet de déceler les tendances et contre-tendances d'évolution, d'identifier les continuités, les ruptures et les bifurcations des variables de l'environnement économique ainsi que de déterminer l'éventail des futures possibles.

Par son caractère normatif, la prospective permet de construire des visions de futures souhaitables; elle permet d'élaborer des stratégies transdisciplinaires, l'objectif global étant l'amélioration de la qualité des décisions à envisager. Les compétences de notre Ministère sont mises en place pour proposer une démarche globale après un état de lieu en la matière.

En conclusion, il importe de préciser que le département mis à ma charge n'existait pas. Il s'organise pour jouer pleinement son rôle dans la sphère des départements ministériels. Le temps, la mise en œuvre des moyens conséquents, la volonté politique déjà exprimée, tels sont les facteurs déterminants, pour arrimer notre pays au développement numérique.

Propos recueillis par Joël NSONI

Office notarial YABBAT-LIBENGUE

Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire
Avenue Charles De Gaulle, Premier étage immeuble ex-Air Afrique face hôtel Elais, Tél: 06 664.85.64
04 432.52.12/01.034.74.47.
B.P: 4821.E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

INSERTION LEGALE

Suivant acte reçu par Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date 26 Juillet 2016, enregistré au domaine de timbre, en date du 29 Juillet 2016, sous le folio 101/7, N°538, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/16 B 1188 du 10 Août 2016; il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée, conformément à l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et G.I.E, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: AFRICAN TRANS SHIP, en sigle «A.T.S»; Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée; Capital: Un million (1.000.000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts de 10.000 de valeur nominale; Siège social: N° 6, rue Kimpandzou, quartier Mpita, Pointe-Noire, République du Congo; Objet: Shipping; Transit maritime; Gérance: La société est gérée et administrée par Monsieur GAMISSIMI KNIGHT Arnel Chris.

Pour insertion, Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Apni (Association Pointe-Noire industrielle)

La deuxième édition du forum sur l'entreprenariat a connu un grand succès

2.800 visiteurs, porteurs d'idées de projets et entrepreneurs ont pris part, le 16 septembre 2016, à Pointe-Noire, à la deuxième édition du forum sur l'entreprenariat organisé par l'Apni (Association Pointe-Noire industrielle) et l'I.e.c.d (Institut européen de coopération et de développement), avec l'appui de la Chambre de commerce. Ouverte par le ministre d'Etat, Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, en compagnie de Mme Michelle Walsh, la représentante de la cheffe de mission de l'Union européenne, cette deuxième édition s'est déroulée sur le thème: «Echanger pour mieux entreprendre». Le forum de l'Apni attire les porteurs de projets, les promoteurs d'entreprises qui ont compris l'intérêt de communiquer, d'échanger, pour mettre en réseau leurs activités, leurs compétences.



La visite des stands par les officiels.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre d'Etat Gilbert Ondongo a salué l'initiative renouvelée de l'Apni. «Entreprendre ne devrait jamais se limiter à prendre le risque de transformer une idée en réalité. Entreprendre devrait aussi rimer avec ouverture, dialogue et échange d'expériences. C'est le sens à donner à cette rencontre. Vous avez raison. Voilà pourquoi je vous félicite», a-t-il dit à l'attention des organisateurs de ce forum. Pour sa part, Mme Michelle Walsh a rappelé l'engagement de l'Union européenne d'appuyer le secteur privé congolais. Cela va se poursuivre avec le Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales. «Le P.r.c.c.e 2 sera lancé en 2017, avec un

budget de 8 milliards de francs Cfa sur quatre ans, et vise à renforcer, de manière innovante et durable, la capacité des P.m.e... L'Union européenne soutient également l'Apni et l'I.e.c.d à hauteur de 44 millions de francs Cfa dans leur projet d'appui au T.p.e et P.m.e. Ce projet a déjà formé plus de 200 entrepreneurs à Pointe-Noire et Brazzaville, dans la gestion d'entreprise, l'éducation financière, l'élaboration des études de marché ou la stratégie marketing», a-t-elle précisé. A ce propos, le témoignage émouvant de Yenem Makakila, un jeune entrepreneur (secteur des N.t.i.c), bénéficiaire d'une formation et d'un accompagnement du projet I.e.c.d/Apni, a convaincu l'auditoire. De ce forum, on retiendra aussi que

près d'une trentaine de T.p.e, P.m.e et structures d'appui à l'entreprenariat ont occupé les stands mis à leur disposition dans les jardins de la Chambre consulaire. Des exposés ont été développés dans la salle polyvalente de la Chambre consulaire, qui a eu du mal à contenir les nombreux participants. Présentées par deux experts des sociétés d'assurance, en l'occurrence l'Arc et Allianz, ces conférences-débats se sont articulées autour du sous-thème suivant: «Comment et pourquoi assurer mon entreprise?». En marge de ce forum, Sylvestre Didier Mavouenzela, le président de l'Apni, en sa qualité de président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, a signé un protocole d'accords avec Christian Lecornec, le di-

recteur de la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes (France). Il s'agit concrètement d'une subvention (dont le montant n'a pas été indiqué) pour mettre en œuvre un projet dit «Parcours de l'entrepreneur». Ce projet consiste d'une part, à faire monter en compétence les chefs d'entreprise, d'autre part, à améliorer leur collaboration avec les donneurs d'ordre (appels d'offre) et les banques. En organisant cette deuxième édition, l'Apni vient d'ancrer ce forum dans son agenda, a déclaré M. Massika Kibélolo, le délégué général de l'Apni. Rendez-vous l'année prochaine, pour l'édition suivante, sur des thèmes tout aussi intéressants.

Jean De La Haute
MADZIA

Adeco (Alliance démocratique du Congo)

Se préparer pour les futures échéances politiques qui profilent à l'horizon

Le bureau national de l'Adeco (Alliance démocratique du Congo), parti situé à la majorité présidentielle, a tenu sa deuxième réunion ordinaire, samedi 17 septembre 2016, à l'Hôtel Olympic palace, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Guy Richard Dzassouka. Après l'examen et l'adoption du rapport d'activités, du rapport financier de janvier à août 2016, et du document préparatoire de la 6^e session du conseil national de l'Adeco, les participants, une cinquantaine, ont jeté un regard sur les batailles politiques futures, «pour permettre aux militants de rester en éveil».



Guy Richard Dzassouka.

Dans son mot d'ouverture, le président de l'Adeco, Guy Richard Dzassouka a fait le rappel de la dernière réunion, tenue le 6 février 2016, avec les dirigeants des fédérations, pour examiner et adopter le programme d'activités et le budget de fonctionnement de leur parti, exercice 2016. «Par la même occasion, nous avons fait le choix de Denis Sassou-Nguesso, comme candidat de notre parti à l'élection présidentielle du 20 mars 2016», a-t-il souligné. Aujourd'hui, le moment est venu pour faire le bilan partiel des activités qui ont conduit à la victoire du président Denis Sassou-Nguesso, avec la mobilisation de tous les alliés de la majorité.

Faisant l'évaluation des activités réalisées au cours des sept derniers mois, entre février et août 2016, Guy Richard Dzassouka a mis l'accent sur l'organisation de la campagne d'adhésion dans toutes les fédérations; le recouvrement des cotisations statutaires et extras-tatutaires, à Brazzaville et à Pointe-Noire; la tenue à Paris des réunions avec l'Adeco-France, lesquelles ont abouti à l'élection du président Clément Foulat; la tenue à Bordeaux d'une réunion avec la commission d'organisation de l'assemblée générale électorale Adeco-Bordeaux; l'ouverture d'un compte à la Mucodex de Brazzaville; la structuration du cabinet du président de l'Adeco; la participation de l'Adeco, aux côtés d'autres forces politiques de la majorité, à l'élection de son candidat à la tête du pays.

Malgré ces efforts considérables, le fonctionnement de l'Adeco reste confronté à deux difficultés majeures, à savoir: l'insuffisance des moyens logistiques et le manque de moyens financiers. «Quoi qu'il en soit, les résultats des sept derniers mois d'activités du bureau national ne sont pas du tout satisfaisants», a-t-il reconnu. Il a aussi relevé quelques faiblesses. «Nombreux sont les camarades qui ne veulent pas s'acquitter régulièrement de leurs cotisations comme l'exigent nos textes. Or, les cotisations représentent le moyen le plus certain par lequel nous finançons nos activités. Les camarades qui refusent délibérément de cotiser sont souvent les premiers à solliciter les aides de toutes natures auprès des dirigeants du parti», a-t-il déclaré. C'est pourquoi il a invité, solennellement, les dirigeants et militants du parti, à s'acquitter, régulièrement, de leurs cotisations, pour garantir le fonctionnement optimal de leur parti.

Pascal Azad DOKO

Ministère de la santé et de la population

La surveillance de la grippe saisonnière sera étendue à travers le pays en 2017

Sous le patronage du Ministère de la santé et de la population et grâce au financement de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), les responsables du Projet de surveillance sentinelle de la grippe saisonnière au Congo ont organisé, du 16 au 17 septembre 2016, à l'Hôtel Ledger, à Brazzaville, un atelier de formation à l'endroit des directeurs départementaux de santé, des responsables des hôpitaux et des enquêteurs, sur les aspects liés à la mise en place de la surveillance de la grippe saisonnière au Congo.



Photo de famille, à l'issue de l'atelier.

Ouvert par Donatien Mounkassa, directeur de cabinet de la ministre de la santé et de la population, en présence du Pr Henri Joseph Para, directeur du Laboratoire national de santé publique Louis Pasteur, Etienne Mokondzi-Mobé, directeur de la biologie médicale, Arsène Bikoué, directeur technique du C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine) et de Fabien Roch Niama, chef de l'unité de biologie moléculaire, coordonnateur du projet de surveillance sentinelle de la grippe saisonnière au Congo, l'atelier de formation a connu trois moments forts. D'abord, «les nécessaires introductions à l'épidémiologie de la grippe, les objectifs de la formation et la surveillance sentinelle»; ensuite, «les procédures méthodologiques dans lesquelles nous avons abordé la définition des cas, la collecte des échantillons, l'emballage et l'expédition des échantillons, les documents opérationnels

de la surveillance sentinelle». Enfin, «les remarques faites par le coordonnateur du projet sur l'organisation des visites et des sites sentinelles, tant par l'O.m.s que par l'équipe coordonnatrice du laboratoire national de santé publique. En outre, le coordonnateur du projet nous a livré le calendrier des ateliers futurs, en 2017 et en 2018», a fait savoir Etienne Mokondzi-Mobé, dans le communiqué final. Le Dr Fabien Roch Niama, coordonnateur du projet, a estimé qu'en 2017, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé, le Projet de surveillance sentinelle de la grippe saisonnière au Congo sera étendu dans l'ensemble des départements du Congo. «Il s'agit simplement de procéder, avec méthode, à chaque étape, par tirer des enseignements, pour faire en sorte que nous ayons quelque chose de potable... Car, nous voulons donner des résultats acceptables par la communauté scientifique».

Il sied de recueillir des données plus importantes pour permettre l'élaboration d'une cartographie plus précise de la grippe saisonnière au Congo, en vue de l'élaboration d'un

vaccin adapté à chaque souche grippale.

Marcellin MOUZITA-
MOUKOUAMOU

Ministère du plan, de la statistique et de l'intégration sous-régionale

Construction du nouveau siège de l'Institut national de la statistique

Mme Ingrid Olga Ebouka-Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration sous-régionale, a procédé, mercredi 14 septembre 2016, à la pose de la première pierre devant abriter les locaux de l'Institut national de la statistique, dans l'enceinte de l'ex-direction générale des grands travaux, au quartier Mpila, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. C'était en présence de son directeur de cabinet, Sosthène Ferdinand Likouta, du directeur général du plan, Jean Christophe

Okandza, du directeur général de la société chinoise Zhengwei technique Congo, Wang Lijun, de l'architecte Eugène Emmanuel Okoko, ainsi que des cadres et travailleurs dudit Ministère. Les travaux du futur bâtiment, de cinq étages, sont confiés à la société chinoise Zhengwei techniques Congo. Le projet de construction du nouvel immeuble de l'Institut national de la statistique, à Brazzaville, est une grande réalisation des pouvoirs publics. «Car, la future maison de la statistique, produira et rendra



Mme Ingrid Olga Ebouka-Babakas.

disponibles, en temps opportun, les données et les indicateurs statistiques, pour l'éclairage des choix politiques publics», a rappelé le maître de cérémonie, Cauchet Ngoulou. Présentant la maquette, l'architecte Eugène Emmanuel Okoko a indiqué que la complexité du site a poussé à réaliser le projet en trois phases. L'évolution des travaux dépendra du rythme du décaissement des fonds. «Compte tenu de la situation économique actuelle, les travaux se feront en trois phases,

par rapport au décaissement. Mais, nous comptons boucler avec le chantier au bout de trois années», a-t-il indiqué.

Pour le directeur général de la société chinoise Zhengwei technique Congo, Wang Lijun, les travaux de ce bâtiment se feront en trois modules. Le premier module, dont les travaux démarrent bientôt, va se terminer en juin 2017. Il a rassuré les uns et les autres de la disponibilité de sa société à œuvrer pour ce chantier qui, selon lui, est très important au regard de la complexité de la tâche. Mais, il reste cependant optimiste quant à son aboutissement heureux. «Notre société, qui est ici au Congo depuis longtemps, a déjà réalisé beaucoup de travaux. On peut citer entre autres, l'aéroport, le village Olympique de Kintélé et plusieurs structures sportives. Nous avons offert plusieurs emplois aux Congolais», a-t-il dit. Le siège de l'Institut national de la statistique viendra compléter la série des ouvrages réalisés par Zhengwei technique Congo, dans le pays.

Pascal Azad DOKO

Congo-Brazzaville

Huit femmes ministres, une avancée significative

L'examen de la parité homme-femme en République du Congo, comme dans de nombreux pays africains, conduit au même constat : les femmes sont victimes d'une asymétrie de genre qui réduit de facto leur champ des possibles. Freinées par une lourdeur sociétale qui amenuise leur autonomie, cette asymétrie est perceptible aussi bien dans la sphère privée que publique. Lorsque ce ne sont pas les rites et coutumes ancestraux tels que le veuvage ou le levirat, qui les soumettent, symbolisant alors la marginalisation de la femme, ce sont les fonctions subalternes et les rôles comparses qui leurs sont attribués en environnement professionnel, qui les cantonnent au ban de la société.

La position inférieure à laquelle est reléguée la femme congolaise a conduit à la mise sur pied d'un corpus législatif constitué de conventions internationales et de textes nationaux en faveur de l'égalité «homme-femme».

En effet, notre pays a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le 26 juillet 1982 et a signé le Protocole facultatif de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le 29 septembre 2008. Au niveau africain, le Congo a adhéré au Protocole de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique ratifié le 14 décembre 2011. Au niveau national, le principe de l'égalité homme-femme a été récemment traduit dans la Consti-

tution du 6 novembre 2015 qui dispose, dans son article 17, que : «*La femme a les mêmes droits que l'homme. La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives.*» Cette constitution s'inscrit dans le sillage des précédentes, notamment celle de 1979, considérée comme pionnière dans l'octroi de la capacité juridique aux femmes de notre pays. A ces textes fondamentaux, s'ajoutent des lois nationales qui reprennent ces principes de l'égalité des sexes, à l'instar du code électoral de 2007. Il prescrit notamment que, lors des élections législatives et sénatoriales : «*La présentation de candidature doit tenir compte de la représentativité des femmes, à raison d'au moins 15% de candidatures.*» (Article 61 nouveau). De même, l'article 67 décline cette représentativité aux élections locales, car il

dispose, pour les élections municipales et des conseillers locaux, que : «*La présentation des candidatures doit tenir compte de la représentativité des femmes, à raison de 20% au moins.*» (Article 67 nouveau). Le corps juridique, ainsi que les textes adoptés au Congo-Brazzaville, en faveur de l'amélioration de la condition de la femme, font preuve d'une infinie pertinence, couronnée par le succès des actions innovantes menées par les différentes associations militant pour les droits des femmes. Le Mouvement des Femmes Actives du Congo (MFAC) a impulsé, en mars 2016, la mobilisation de plus de 8000 femmes issues de 9 départements, sur les 12 que compte Congo, dans l'objectif de produire un Livre blanc Pour l'Amélioration de la Condition de la Femme congolaise. Ces organisations féminines jouent un rôle prépondérant dans le positionnement de la thématique de la

femme, comme l'une des priorités de l'agenda politique, réaffirmant la nécessité de mettre en application les principes des lois et conventions susmentionnées.

La récente nomination, le 30 avril 2016, de 8 femmes, au sein du Gouvernement, est une avancée décisive, car elle signifie une augmentation d'un peu plus du double de femmes ministres, en comparaison avec le gouvernement précédent. Nous, femmes congolaises, saluons et encourageons cette démarche, résultat de la fervente volonté de l'Etat, d'avancer sur le chemin de l'égalité homme-femme. En revanche, malgré son caractère inédit, voir innovant, cette avancée ne peut, à elle seule, résorber les profondes inégalités qui perdurent entre les hommes et les femmes au sein de la société et mériterait de s'étendre à l'ensemble de tous les secteurs sociaux économiques. Afin d'y parvenir, il est indispensable de poursuivre et d'approfondir les progrès réalisés, de donner une solide assise aux acquis, tout en redoublant d'efforts. A défaut, cela se tradui-

rait par un renoncement à l'efficience que recèle cette évolution. Confier davantage de fonctions à hautes responsabilités, dans les sphères politiques, administratives, publiques ainsi que dans le secteur privé, ne serait que la concrétisation logique de cette volonté politique. Ce profond changement propulserait les nouvelles promues au rang de modèle social, ambassadrices auprès d'autres femmes, suscitant des vocations, les encourageant à poursuivre des études supérieures, à envisager des carrières prestigieuses tout en contribuant au rayonnement qui leur sied au sein de l'ensemble de la société. Cette nouvelle donne, marque un tournant mémorable dans l'histoire contemporaine de la République du Congo, fruit d'une volonté politique affirmée et impulsée par le sommet de l'Etat. Il est donc indispensable que l'arrivée de ces huit femmes au sein du gouvernement, soit la clé de voute d'une politique œuvrant pour une présence féminine accrue tant au sein des structures de l'Etat que du secteur privé. A notre tour, en tant que

citoyen responsable, il nous incombe de saisir, au sein de nos régions, de nos écoles et de nos foyers, cette opportunité de développement inclusif, dont l'efficacité est avérée et dont nous serons tous bénéficiaires. Sans de solides actions et fondements s'inscrivant dans la continuité de la politique menée, une inertie face à cette situation détruirait cet espoir nourri, tel un géant aux pieds d'argile. Ce rêve réalisable d'égalité ne deviendrait alors qu'une illusion ternie à l'ombre de la façade du combat citoyen, occultant ainsi la profonde blessure taillée par l'asymétrie de genre à laquelle sont soumises les femmes et filles du CONGO.

Mme Danièle SASSOU NGUESSO

Présidente de la Fondation SOUNGA

www.fondationsounga.org
Application Sounga disponible sur i-tunes et Play Store



Message du président de l'Acercac

Mgr Samuel Kleda appelle les fidèles de la sous-région Afrique centrale à la paix

Aux Frères et Sœurs en Christ, Aux Fils et filles bien-aimés de Dieu, Aux Hommes et Femmes de bonne volonté,

«Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu, notre Père, et du Seigneur Jésus-Christ!» (1Co 1, 3)

1. Lors de notre dernière session ordinaire du Conseil Permanent à Brazzaville (du 23 au 26 Février 2016), alors qu'une série d'élections se profilait à l'horizon dans de nombreux pays d'Afrique centrale, nous, Archevêques et Evêques de l'ACERAC (Association des Conférences Episcopales de la Région de l'Afrique Centrale), vos Pasteurs, tirions déjà la sonnette d'alarme et vous lançons un appel à la paix, vous invitant à prévenir et à éviter les tensions et les violences que nous connaissons aujourd'hui dans presque tous les six pays de l'ACERAC.

2. Nous demandons que ces élections, élément constitutif de la vie d'un Etat ou d'une Nation, soient vécues sous le signe de la transparence, du respect de la volonté du peuple, de la responsabilité et de la sagesse. Et nous vous exhortons à tout mettre en œuvre, pour que la paix, l'unité et la concorde soient maintenues dans nos différents pays.

3. Dans ce même message, nous nous réjouissons des élections apaisées qui ont eu lieu récemment en République Centrafricaine. Mais, nous attirons également l'attention sur les autres pays de la Sous-Région qui s'approprient à vivre ce moment hautement civique (le Tchad, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Cameroun).

4. Depuis cet appel, quatre pays sur six de notre sous-région ont organisé des élections présidentielles dont l'issue a donné lieu, pour la plupart des cas, à des situations sociales émaillées de tensions, de contestations, de soulèvement populaire, de violences dus au manque de transparence dans le processus électoral.

5. Le dernier pays en date, qui vient d'organiser les élections présidentielles le 27 Août 2016, est le Gabon, plongé aujourd'hui dans «une crise aiguë et multiforme». Des résultats ont été proclamés. Des recours

Mgr Samuel Kleda.



ont été faits par l'Opposition. Des rapports et des recommandations ont été faits par des Observateurs nationaux et internationaux. En attendant l'issue de ces recours, l'inquiétude et la tension sont palpables, le calme demeure précaire dans ce pays.

6. Préoccupé par la recrudescence des violences et des menaces graves à la paix dans la sous-région dont la situation actuelle du Gabon n'est que le paradigme de ce que pourraient devenir demain d'autres pays, je viens, une fois de plus, en ma qualité de Président de l'ACERAC, réaffirmer notre appel au dialogue et à la paix. Nous sommes conscients qu'une mauvaise gestion du processus électoral pourrait plonger nos pays dans le chaos.

7. Par ailleurs, comme Pasteurs, donc guetteurs et veilleurs, nous vous rappelons cet enseignement du Concile Vatican II: «Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur» (G.S. n°1).

8. C'est pourquoi, au nom des Archevêques et Evêques de l'ACERAC et en mon nom personnel, je voudrais exprimer notre solidarité et assurer de nos prières, nos frères et sœurs, les filles et fils du Gabon qui traversent des moments d'épreuves et d'incertitude ainsi que les fils et filles des autres pays qui ont connu des situations de crise similaire.

9. A cet effet, nous nous joignons au vibrant appel de la Conférence épiscopale gabonaise des 2 et 10 Septembre 2016 adressé à tous les Gabonais et Gabonaises, lequel invite «de tout mettre en œuvre, pour que la vérité issue des urnes, et objectivement vérifiable, soit respectée par tous et chacun. On évitera tout ce qui peut entraîner davantage de violence avec pertes de vies humaines et destruction des biens privés et publics».

10. Nous faisons aussi nôtres ces paroles du Pape François au peuple gabonais lors de la prière de l'Angelus du 11 Septembre dernier: «Je voudrais inviter à une prière spéciale pour le Gabon, qui traverse un moment de grave crise politique. Confions au Seigneur les victimes des affrontements et leurs proches... J'encourage chacun et en particulier les Catholiques à être bâtisseurs de paix, dans le respect de la légalité, le dialogue et la fraternité».

11. La relative tranquillité que connaissent les autres pays au lendemain des élections ne doit pas conduire à oublier que même dans ces pays, la paix reste précaire et menacée. Elle ne doit pas éclipser non plus les questions internes de justice, de réformes institutionnelles, de décentralisation, de consolidation de l'Etat de droit, de la démocratie et de la bonne gouvernance, encore moins les problèmes sécuritaires ainsi que les attaques terroristes de Boko Haram dont nos pays sont encore malheureusement victimes.

12. Dans tous les pays de la sous-région de l'Afrique

Centrale, nous exhortons les pouvoirs publics, l'opposition et la Société civile au dialogue. Ne donnons pas l'impression que c'est la violence qui fait bouger les choses. Le dialogue n'est ni capitulation, ni faiblesse: «Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu» (Mt 5, 9). Nous désapprouvons le recours à la violence et aux armes comme voie de solution aux crises préélectorales ou postélectorales qui ont lieu dans notre sous-région. Il n'y a pas de paix sans justice. Il n'y a pas de développement sans la paix. Il n'y a pas de démocratie sans la paix. Et nous disons avec le bienheureux Pape Paul VI: «Le développement est le nouveau nom de la paix» (Populorum Progressio n° 76; 87).

13. Nous savons aujourd'hui que les menaces à la paix naissent de partout. Elles sont causées entre autres, par la crise économique et financière mondiale, la pauvreté, le manque d'emploi, les violences gratuites et inexplicables. Nous n'avons pas le droit d'en rajouter. Conservons donc les acquis et soyons vigilants comme nous le demande notre Seigneur Jésus Christ: «Veillez donc, car vous ne savez ni le jour ni l'heure» (Matthieu 25, 13).

14. Nous exhortons tous les fidèles et tous les hommes et femmes de bonne volonté de la sous-région à la prière et à œuvrer pour la paix véritable. Que des journées de jeûnes et de prières pour la paix soient organisées dans tous les pays de notre sous-région.

15. Nous confions l'avenir de notre sous-région au Christ qui, par sa Croix Glorieuse, a sauvé toute l'humanité. «Que la prière de Marie, Notre-Dame des Douleurs, Reine de la paix, dont le cœur est toujours orienté vers la volonté de Dieu, soutienne tout effort de conversion, qu'elle consolide toute initiative de réconciliation et affermisse tout effort en faveur de la paix dans un monde qui a faim et soif de justice» (Benoît XVI, Africae Munus, 75).

Fait à Douala, le 15 Septembre 2016, en la Mémoire de Notre-Dame des Douleurs.

Monseigneur Samuel KLEDA Archevêque Métropolitain de Douala Président de la CENC Président de l'ACERAC

XXV^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

Quand salut ou non salut devient irréversible...

Textes: (Am 6, 1.4-7; Ps 145; 1 Tm 6, 11-16; Lc 16, 19-31)

Après la parabole de l'intendant malhonnête de dimanche dernier, l'évangile de ce dimanche nous présente le récit-parabole du mauvais riche et du pauvre Lazare. La perspective, comme nous le disions précédemment, est celle du salut éternel. En donnant son enseignement sur le salut, Luc utilise un procédé pédagogique intéressant. Il prend un exemple d'une grande force symbolique, avec un parallélisme frappant dans lequel deux situations sont placées l'une à côté de l'autre de façon contrastante jusqu'à atteindre un sommet irréversible. Dans cette même optique, on peut dire que l'évangile aborde au moins deux aspects: comment parvenir (ou ne pas parvenir) au salut, ensuite, le processus du salut (ou de non salut) finit par arriver à un point de non retour.

Comment parvenir au salut?

L'une des questions (si ce n'est la première) à laquelle ce récit veut répondre, est celle-ci. Pour y répondre, il faut avoir lu toute la parabole, se rendre compte de son organisation dramatique et tragique. Il faut prendre soin des pauvres quels qu'ils soient. Pour le dire, le récit met en scène un riche anonyme et un pauvre nommé Lazare (ce nom pourrait signifier: Dieu a secouru). Chacun est dans une situation peinte jusque dans les moindres détails. Le drame est poussé jusqu'à son paroxysme; là où les situations atteignent le point de non retour. Le récit ne dit pas si le riche voyait le pauvre qui gisait près de sa porte ni non plus si le pauvre était tout autant vertueux. D'ailleurs, il n'y aura pas de dialogue entre les deux. Chacun est de son côté et dans sa condition. Rien ne peut faire qu'ils se rencontrent, bien que se trouvant dans le même espace. Les chemins de l'un et de l'autre sont diamétralement opposés.

La première lecture stigmatise une situation similaire: ceux qui vivent tranquilles en Sion, se croient en sécurité dans Samarie, ne se préoccupant de la présence des pauvres; n'ayant aucun souci des indigents. Une telle insouciance, une telle cécité vis-à-vis des plus malheureux, que l'on a à côté de soi, ne peut pas réjouir le Dieu d'Israël. Le Seigneur est le défenseur des faibles, des pauvres, des malheureux, etc. Ceci est devenu une conviction de foi pour Israël.

En disant cela, nous abordons aussi, dans une certaine mesure, le problème de la destination universelle des biens de la terre. C'est une notion importante que l'on peut tirer des textes de ce dimanche. Ne pas respecter ce principe, est vivre et faire vivre une condition de non salut. Nous ne devons pas nous arrêter, en méditant ce récit, à un salut rejeté dans l'au-delà. Il faut nécessairement actualiser.

Dans tout son évangile, Luc accorde de l'importance à la pauvreté, au déclin de la richesse (Cf. Lc 6,20-24). En faisant ainsi, Luc adhère à une longue tradition spirituelle qui s'exprime assez bien dans les Psaumes qui expriment la foi d'Israël en prière (par exemple: 68,11; 69,34; 70,6; etc.). Dans l'épisode du bon samaritain, il enseigne que le prochain de l'infortuné voyageur tombé entre les mains des brigands est celui qui a eu pitié de lui. Le Christ pouvait alors ajouter à celui qui lui avait posé la question: «Va et toi aussi, fais de même» (Lc 10,37).

Quand salut ou non salut devient irréversible

C'est la pointe du récit-parabole. Le dialogue entre Abraham et le riche dans l'au-delà, se termine sur un ton irrémédiable, ne serait-ce que pour ceux qui sont restés à la maison (les cinq frères du riche). Ces derniers doivent écouter Moïse et les prophètes, et secourir les pauvres. Dans ce même sens est attirée l'attention des lecteurs de ce passage d'évangile.

A ce point, Luc veut insinuer un point important: la vie terrestre est appelée à s'arrêter à un moment ou à un autre de l'histoire, puis commence une autre étape qui dépend aussi, dans une grande mesure, de la vie terrestre. En disant cela, nous n'oublions pas la miséricorde de Dieu. Mais il faut aussi admettre que contempler le visage de Dieu n'est pas donné pour argent comptant. La qualité de vie sur terre a de quoi avoir avec notre vie dans l'au-delà. Une des difficultés de la théologie contemporaine, est d'avoir cessé de parler de l'enfer, pour ne se concentrer que sur la vie terrestre, comme si elle était l'unique vie de l'homme. Il est possible de vivre un au-delà loin de Dieu, privé de sa vision; et cela doit tout autant préoccuper le chrétien. Puis, par dessus tout, compter sur l'action de la grâce salvatrice et miséricordieuse de Dieu.

Nous pouvons évoquer ici l'exhortation de 1 Timothée qui enseigne à conquérir la vie éternelle, en vivant un certain nombre de vertus, entre autres, celles que nous considérons comme théologiques (foi, charité, espérance), sans oublier toutes les autres vertus comme celle de la justice. Conquérir, fait penser à une bataille. La vie chrétienne en est une. On se bat, pratiquant des vertus, et c'est ainsi qu'on obtient la vie éternelle; celle qui est promise aux pauvres devant Dieu.

Abbé Ildevert M. MOUANGA (Grand Séminaire Card. E. Biayenda)

Diocèse de Pointe-Noire

Librairie diocésaine le Rédempteur

Finis les longs voyages pour trouver une bible, un missel, un clergyman, un linge ou un tissu sacré, un livre spirituel, un objet de culte ou de piété. Un seul lieu, la librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire: un cadre d'échange entre les auteurs; un instrument d'évangélisation, d'éducation et de formation; un instrument de proximité entre les civilisations, les cultures et les peuples.



Située en plein cœur de la ville océane, non loin du grand marché, la librairie diocésaine le Rédempteur vous ouvre les portes à la découverte des grands auteurs et livres, les écrits des

papés et des hommes de Dieu centrés sur une diversité des thèmes: - Biblique, -Théologique, - Liturgique, - Développement personnel, - Spirituel, - Catéchèse, - Objets de culte et de piété, imagerie, ciergerie et bien d'autres.

N.B: La librairie diocésaine le Rédempteur est une initiative du Mouvement missionnaire «Les Béatitudes» implanté dans le diocèse de Pointe-Noire, fondé par Jean-Bosco Mouanda, son berger. Elle est en partenariat avec la Librairie Procure de Paris et la Ciergerie Desfossés de Nantes en France, les éditions Médiaspaul de Kinshasa (RDC) et bien d'autres.

Pour tout contact: Librairie diocésaine le Rédempteur Centre des œuvres Saint Charles Lwanga, à côté du restaurant Gaspard B.P. 659, Pointe-Noire/Congo Tél.: +242 06 404 84 84/ 05 633 36 33 Email: prieurjbm@gmail.com

Archidiocèse de Brazzaville

Messe d'envoi en mission

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, célébrera la traditionnelle messe d'envoi en mission, le jeudi 29 septembre 2016, en la fête de Saints Archanges Michel, Raphaël et Gabriel, à 16h 00, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. A cette occasion, les séminaristes en fin de stage pastoral et admis en théologie feront leur vêtue (prise d'habit) et ceux qui terminent le cycle de théologie seront admis au diaconat. Ainsi, le peuple de Dieu est invité très cordialement à se joindre au père-évêque dans le souci de valoriser, promouvoir et soutenir les vocations dans l'Eglise locale.

ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°284/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14776 du 10-08-16	Sect U, bloc 120 ; Pile 27 ; Sup : 384,80m ²	1785, RUE PAUL NSONDE	5-BZV	DENGUET ATTICKY Bénédicte Myriam
02	14812 du 23-08-16	Sect B, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 410m ²	QUARTIER OKONGO (C.E.T.I)	CUVETTE	EWENGUE Jean Marie
03	7049 du 18-01-13	Sect -, bloc - ; Pile 13 ; Sup : 400,00m ²	VILLAGE LIFOUA	POOL	NGANONGO MOUAKOUMBA Colette Rudith
04	7050 du 18-01-13	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 400,00m ²	VILLAGE LIFOUA	POOL	MBALLO SATOKO Princia Mickaëlle
05	14883 du 08-09-16	Sect P13C, bloc 28 ; Pile 8 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER CITE DES 17	7-BZV	TCHICAYA Patrick Emery
06	14864 du 1 ^{er} -09-16	Sect AT, bloc 18 ; Pile 40 ; Sup : 398,00m ²	81, RUE NKOUA EDOUARD	4-BZV	Enfants MABIALA
07	14865 du 1 ^{er} -09-16	Sect AT2, bloc 42 ; Pile 5 ; Sup : 197,60m ²	109BIS, RUE KINGOUE	7-BZV	Enfants MABIALA
08	13219 du 18-09-15	Sect B, bloc 07 ; Pile 01 ; Sup : 280,00m ²	QUARTIER MBONDONGO (DONGOU)	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
09	14606 du 11-07-16	Sect B, bloc 32 ; Pile 04 ; Sup : 143,02m ²	QUARTIER ANGOLA LIBRE	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
10	13222 du 18-09-15	Sect A, bloc 12 ; Pile 04bis ; Sup : 770,00m ²	QUARTIER MOUNGOUNGUI	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
11	13221 du 18-09-15	Sect B, bloc 59 ; Pile 2bis ; Sup : 494,34m ²	QUARTIER MOUNGOUNGUI	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
12	13220 du 18-09-15	Sect B, bloc 27bis ; Pile 04 ; Sup : 493,11m ²	QUARTIER MOUNGOUNGUI	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
13	13217 du 18-09-15	Sect B, bloc 115 ; Pile 07bis ; Sup : 348,40m ²	QUARTIER ANGOLA LIBRE	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
14	14600 du 11-07-16	Sect A, bloc 64 ; Pile 12 ; Sup : 162,00m ²	QUARTIER MOUNGOUNGUI	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
15	13223 du 18-09-15	Sect A, bloc 100 ; Pile 9bis ; Sup : 387,35m ²	QUARTIER BAKANDI	LIKOUALA	DJOUGUELA Carlos Yves
16	14434 du 07-06-16	Sect PB, bloc 14 + ; Pile 4 ; Sup : 189,54m ²	24BIS, RUE TSABA	4-BZV	MOKOKO Clotaire
17	14838 du 25-08-16	Sect -, bloc - ; Pile 3 ; Sup : 3.515,49m ²	OBANGUI	CUVETTE	ONIANGUE Albert
18	14317 du 20-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 300.707,35m ²	VILLAGE KOUOMI (TERRE MPIERE)	POOL	IWANDZA Jérôme
19	14315 du 20-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 12.000,00m ²	TERRE INTALI	POOL	IWANDZA Jérôme
20	12729 du 29-06-15	Sect -, bloc - ; Pile 6 ; Sup : 406,00m ²	6, RUE ELOTA VILLAGE	9-BZV	OLLO Justin
21	14316 du 20-05-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 5.491,00m ²	TERRE INTALI	POOL	IWANDZA Jérôme
22	14494 du 17-06-16	Sect P6, bloc 31 ; Pile 9 ; Sup : 255,83m ²	66, RUE MVOUTI QUARTIER OUENZÉ	5-BZV	BOLEMBISSA Jean Pierre
23	14630 du 13-07-16	Sect P3B, bloc 18 ; Pile 7 ; Sup : 286,70m ²	12, RUE SAMUEL MATOUBA	4-BZV	Succession KIMBEMBE Barttély, représentée MIANGUITOUKOULOU B.
24	14870 du 02-09-16	Sect P10, bloc 87 ; Pile 7 ; Sup : 202,75m ²	95BIS, RUE MANGUENGUENGUE	5-BZV	MAKAYAT Guy Médard
25	14817 du 23-08-16	Sect -, bloc - ; Pile 02 ; Sup : 485,07m ²	CONGO CHINE	9-BZV	GANGOUE MISSIE Pacome Olivier
26	14433 du 06-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 20.000m ²	IGNIE	POOL	Eglise Centre de la parole
27	14055 du 10-03-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00 m ²	LIFOUA	POOL	AKOUAMABE Achille
28	14732 du 03-08-16	Sect BD, bloc 02 ; Pile 2 ; Sup : 400,00m ²	MATARI	7-BZV	ONDJEAT Claudine Bernadette
29	3488 du 29-07-16	Sect -, bloc - ; Pile 45 ; Sup : 116,61m ²	QUARTIER LA BLEDE	7-BZV	GASSAY ISSONGO Julia Odoncielle
30	12989 du 18-08-15	SectP/15-, bloc 10 ; Pile 5 ; Sup : 375,26m ²	71, RUE TCHITONDI	6-BZV	MINANGA Paul
31	13401 du 29-10-15	Sect -, bloc - ; Piles 5, 6, 7, 8 et 9 ; Sup : 2.000,00m ²	VILLAGE CAMPMENT	POOL	Enfants KATOUMOUKO
32	14473 du 13-06-16	Sect BF, bloc - ; Pile 11 ; Sup : 200,00m ²	43, RUE ANOYI (Q ^{TER} MASSENSO MONT BOUKIERO)	9-BZV	MATT-MOUBIE Tangui
33	14821 du 24-08-16	Sect AP2, bloc 58 ; Pile 396/5 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER 711 (SADELMI)	7-BZV	MAHOUATA Simplice Bonaventure
34	14897 du 09-09-16	Sect P11, bloc 9 ; Pile 2 (ex 1226) ; Sup : 276,94m ²	1226, RUE NKOUA	5-BZV	Enfants NGANONGO MOUAKOUMBA
35	11679 du 22-12-14	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup : 400,00m ²	QUARTIER LOUEME	9-BZV	BADIA née MBUAYA KAMBALA Henriette
36	14892 du 09-09-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 3.759,55m ²	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	BOUMAKANY Benjamin
37	12916 du 06-08-15	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup : 1.000,00m ²	VILLAGE KOUOMI	POOL	NGOKA Victor
38	14891 du 09-09-16	Sect BD, bloc 147 ; Pile 16 ; Sup : 611,49m ²	CASE CF5/2 CITE CNSS MIKALOU II	9-BZV	BOUMAKANY Benjamin
39	14841 du 26-08-16	Sect P7, bloc 93 ; Pile 14 ; Sup : 275,77m ²	696, RUE VINDZA	4-BZV	BOUMBA PEMBE Nathalie
40	14890 du 09-09-16	Sect CK (ex BF), bloc 59 ; Pile 9 (ex 8) ; Sup : 1.683,69m ²	QUARTIER MONT BOUKIERO MASSENSO	9-BZV	BOUMAKANY Benjamin
41	14534 du 27-06-16	Sect P8, bloc 17 ; Pile 1 ; Sup : 441,44m ²	22, RUE MBAMOU	4-BZV	OKIANZA IYELA Roseline Hortense Béatrice
42	14347 du 27-05-16	Sect P9, bloc 39 ; Pile 9 (ex 1bis) ; Sup : 431,54m ²	100BIS, RUE MADINGOU	4-BZV	ILOKI Emmanuel
43	10047 du 06-05-14	Sect P5, bloc 25 ; Pile 4 ; Sup : 330,20m ²	122, RUE MAKOTOPOKO	4-BZV	FOUKISSA Chryslaine Aurélie Huguette
44	14674 du 27-07-16	Sect P7, bloc 128 ; Pile 18 (ex1042) ; Sup : 156,60m ²	1042, RUE VOUVOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	DOUMOUNOU Kate Mambout Victorieuse
45	13958 du 23-02-16	Sect AM, bloc 141 ; Pile 1 ; Sup : 745,04m ²	PHILIPPE BAKOBI	7-BZV	KOMBO Claire
46	14318 du 20-05-16	Sect -, bloc - ; Piles 18, 19 et 20 ; Sup : 1.200,00m ²	TERRE INTALI	POOL	ONDELE Jérôme

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 19 Septembre 2016

L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques
et de la Propriété Foncière de Baongo-Brazzaville

N°077/15/MEBPP/DGID/DEFFD/DDID-B/DCHPFB

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Baongo, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants:

N° D'ORDRE	N° DE RÉQUISITIONS	RÉFÉRENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDIS/DISTRICTS	REQUÉRANTS
01	Req N°500 du 04/11/10	Section AC Bloc, - Pile 8, Sup. 835,20m ²	Rue Samba Mascot	Makélékélé	M. MATINGOU Axel KIESSE Lidouane
02	Req N°3259 du 15/03/16	Section - Bloc, Pile 7, Sup. 691,65m ²	Loukanga Nganga-Lingolo	S/P Goma Tsétsé Pool	Mme GANDO BAKARY Radio Arlette
03	Req N°3419 du 28/06/16	Section B2 bloc, Piles 6 et 7, Sup. 841,25m ²	Rtue du Pool n°28 et Jacob Binaki n°33 (Diata)	Makélékélé	Mme KOUBA DZERI Hortense
04	Req N°10727 du 08/10/14	Section AB bloc, Pile 3 Sup. 522,00 m ²	Massissia	Madibou	Mme MAMMOUE Eleonore Nadine Edwige
05	Req N°3358 du 19/05/16	Section, AD2 Bloc 19, Piles 2 Sup. 399,38 m ²	49 rue Ngabouloumou	Makélékélé	M. BALOUNGA Gustave
06	Req N°10003 du 25/04/14	Section, G Bloc, 18, Pile 5 Sup. 280,00m ²	N°9 Jules Grevy	Baongo	MATONDO Edwige Ursule P
07	Req N°2719 du 30/06/15	Section AU, bloc, Pile, Sup. 400,00m ²	Mbouono	Madibou	NKOUNKOU née LOUVOUANDOU Romualde
08	Req N°2721 du 30/06/15	Section AU, bloc, Pile, Sup. 800,00m ²	Mbouono	Madibou	Madame NKOUNKOU NTALOULOU Estelle
09	Req N°13367 du 14/10/15	Section -, bloc, Pile 5, Sup. 400,00m ²	Lifoula	Ignié-Pool	Mlle OBOUNGHAT LEKOMO Aicha Ariane
10	Req N°13667 du 07/12/15	Section BH bloc, Pile 3 Sup. 400,00 m ²	Ibaliko	Arr. 9 Dji	Mlle OBOUNGHAT LEKOMO Aicha Ariane
11	Req N°2779 du 28/07/15	Section -, bloc, Pile 1, Sup. 340,46m ²	Italo	Arr. 9 Dji	OBOUNGHAT OYOUCKA Valery Borzov
12	Req N°3423 du 30/06/16	Section P13C, Bloc 3, Pile 2, Sup. 361,36 m ²	Mayama (Q cite des 17)	Arr. 7 Mfiou	BOBASSA EBALE Meira Deborah
13	Req N°3438 du 06/07/16	Section BI, Bloc 89, Pile 43, Sup. 444,02 m ²	Rue Nganga Loti Ngoko	Arr. n° 8 Madibou	MBONGOLO SAKANOUNOU Davy Oriacq
14	Req N°2480 du 15/12/14	Section AD, Bloc Pile 10, Sup. 722,54m ²	74 Avenue Raoul Follereau	Arr. 1 Makélékélé	DILOUZEYI Antoine
15	Req N°3131 du 21/02/15	Section Bloc Pile Sup. 400,00m ²	Quartier Kombe	Arr. n° 8 Madibou	Mme KEZA Yvette Euphrasie
16	Req N°3391 du 14/06/16	Section Bloc Pile Sup. 750m ²	Kombé	Arr. n° 8 Madibou	BIAMPANOU MPANDZOU André
17	Req N°3016 du 06/10/15	Section BJ Bloc Pile 23, Sup. 600,00m ²	6 rue Lohouilou Marcel (Qrtier Mbouono)	Arr. n° 8 Madibou	SENGOMONA Jean Baptiste
18	Req N°3017 du 06/10/15	Section BI Bloc Pile 3, Sup. 400,00 m ²	Rue Nsayi Joseph n°13 (Qrtier Kibina)	Arr. n° 8 Madibou	SENGOMONA Jean Baptiste
19	Req N°3018 du 06/10/15	Section BJ Bloc 109 Pile 74, Sup. 829,00 m ²	Rue Antoine Bitsindou n°12 (Qrtier Mbouono)	Arr. n° 8 Madibou	SENGOMONA Jean Baptiste
20	Req N°3015 du 06/10/15	Section Bloc Pile, Sup. 3218,06m ²	Qrtier Vinza	Pool Kindamba	SENGOMONA Jean Baptiste
21	Req N°3019 du 06/10/15	Section BJ Bloc 73 Pile 18, Sup. 600,00m ²	5, rue Mbouka Jean Patrice (Mbouono)	Arr. n° 8 Madibou	SENGOMONA Jean Baptiste
22	Req N°3399du 20/06/16	Section Bloc, Pile 9, Sup. 877,20m ²	Avenue Ma Santu Kibina	Arr. n° 8 Madibou	MABELA MATONDO Stève Eleishy
23	Req N°3049 du 05/11/2015	Section Bloc Pile 3 sup 1335,42m ²	Rue Alphonse Kimbolo n°4	Arr. n° 8 Madibou	LEBISSI- MAMBOU Chasley Andoche
24	Req N°6694 du 23/10/2012	Section Bloc Pile 9 sup 400,00m ²	Mayanga	Arr. n° 8 Madibou	SITTA David Désiré
25	Req N°2778 du 28/07/15	Section Bloc Pile 16-28, Sup. 5200,00m ²	Village Lifoula	Pool	BANDOKI Céline Janice
26	Req N°3430 du 30/06/16	Section bloc Pile 14, Sup. 800,00 m ²	Avenue Pascal (Mbouono)	Arr. n° 8 Madibou	Eglise LIGHOUSE Chapel International
27	Req N°3396 du 17/06/16	Section C, bloc 24 Pile 1, Sup. 268,64 m ²	56 Avenue Matsoua	Arr. n° 2 Baongo	Jean Aecère MAMPOUYA
28	Req N°3413 du 23/06/16	Section BH2 bloc 41 Pile 10, Sup. 555,15 m ²	AV. Mafouta Sébastien n° 1 (Qrtier Massissia)	Arr. n° 8 Madibou	M. DIATA Fidèle Moïse
29	Req N°2964 du 03/09/15	Section bloc Pile 3, Sup. 439,17 m ²	7 bis rue Nsouza Jacques (Massissia)	Arr. n° 8 Madibou	TINOU Lydie Edwige
30	Req N°3427 du 30/06/16	Section A3 bloc 17 Pile 53, Sup. 319,20m ²	Rue Matsoua n° 53	Arr. n° 8 Madibou	OUBOUKOULOU Grâce Doris
31	Req N°3412 du 23/06/16	Section BH2 bloc 12, Pile 11, Sup. 547,24m ²	Rue Jean Jacques (Qrtier Massissia)	Makélékélé	PANZZOU Nosica
32	Req N°3478 du 27/07/16	Section AT bloc, Pile 2, Sup. 157,64 m ²	Rue Mon Qrtier La Base)	Arr. n° 8 Madibou	MONAT Alain François
33	Req N°3406 du 22/06/16	Section B 2 bloc 150 Pile 19 Sup. 370,60m ²	Rue Lousté n°39 et 41	Arr. n° 4 Mounkali	Mlle BOUNDZEKI Rose Jennifer
34	Req N°3225 du 26/02/16	Section B2, bloc 122 Pile 9, Sup. 365,10 m ²	67 rue Mossedjo (Qrtier Diata)	Arr. 1 Makélékélé	BASSOUMA Pierre
35	Req N°11702 du 29/12/14	Section AB bloc 92, Pile 12, Sup. 446,25m ²	44 Rue Dihesse (Qrtier Diata)	Arr. 1 Makélékélé	Mme LIBOKO Stéphanie J.M
36	Req N°3477 du 27/07/16	Section G/3 bloc 171, Pile 19, Sup. 268,78m ²	Avenue Massamba Debat la cataracte	Arr. n° 8 Madibou	Mlle INEA Roche F ancy
37	Req N°3328 du 27/04/16	Section AU Bloc Pile 2, Sup. 400,00 m ²	487 AV. Fulbert Youlou	Arr. 1 Makélékélé	BADIABANTOU Louise
38	Req N°14660 du 25/07/16	Section P17 suite bloc1 Pile 6, Sup. 463,05 m ²	Kibina	Arr. n° 8 Madibou	MAMBOU Maria Régina C
39	Req N°3484 du 28/07/16	Section B bloc 24 Pile 38 (Ex85), Sup. 1072,89m ²	1718, Rue Albert Mampiri Batignolles	Arr. n° 4 Mounkali	Enfants MOUANGA: MOUANGA Onéal E MOUANGA ANN. Sophie et M ENZO Christ
40	Req N°3108 du 07/12/15	Section bloc Pile 3, Sup. 14602,46m ²	Quartier 27	Arr. 2 Baongo	Eglise Centre Chrétien NEHEMIE
41	Req N°12172 du 31/03/15	Section bloc Pile 5-2, Sup. 800,00m ²	Kiele Tenard	Arr. 7 Mfiou	OUMBA Louise
42	Req N°3479 du 27/07/16	Section bloc Pile, Sup. 34,477,17m ² soit 44 à 77CA	Kombé	Arr. n° 8 Madibou	NKOUNDI Christine et Enfants
43	Req N°3432 du 05/07/16	Section A2 EX A bloc 17EX49, Pile 6, 7EX8 Sup. 940,26m ²	Village (Terre Ibina)	Igné (Pool)	NGOMOT ELA - NGOUMA Eude - Félix
44	Req N°3439 du 07/07/16	Section Al bloc Pile 1,11,12, Sup. 1,381,21m ²	22 Rue Bouendé Moukoundzi-Ngouaka	Arr. 1 Makélékélé	Mme SITA Bernadette
45	Req N°3187 du 04/04/16	Section AS bloc Pile 287, Sup. 500,00 m ²	Rue Lousté n°39 et 41	Arr. 7 Mfiou	KANGA HADI Winner
46	Req N°3191 du 05/02/16	Section AS bloc Pile 286, Sup. 500,000 m ²	Rue Ntontomoua	Arr. n° 8 Madibou	KINOUANI Assese Sublime
47	Req N°3346 du 10/05/16	Section BH bloc Pile 7, Sup. 400,000 m ²	Rue Ntonto-moua	Arr. n° 8 Madibou	KINOUANI Amhey Scheme
48	Req N°2757 du 22/07/15	Section bloc Pile 6, Sup. 400,000 m ²	Zone 06 Mounkolé	Arr. n° 8 Madibou	Mdme GANGA née KODIA Léa Rachel
49	Req N°3215 du 18/02/16	Section bloc Pile 8, Sup. 275,20m ²	Kinsana	Arr. n° 8 Madibou	MABONZO MASSOULA MBAMBAKANI Seldes
50	Req N°3306 du 01/04/15	Section BI bloc Pile 1, Sup. 495m ²	Lousséké Nganga-Lingolo	Goma Tsé-tsé	MAYOUKOU SOUNGA Jos Mexans
51	Req N°3512 du 22/08/16	Section BI bloc Pile 1, Sup. 495m ²	Qrtier Bilolo	Arr. n° 9 Dji	EBATA, Adolphe EBEM
52	Req N°3513 du 22/08/16	Section 16 bloc 135 Pile 19, Sup. 184,38m ²	67 bis de la Rue Liranga	Arr. N°6 Talanga	NZEINGUED Elvis Camille De Monique
53	Req N° 3127 du 15/12/15	Section BD4 bloc 166 Pile 2, Sup. 353,32m ²	Avenue Mayombi	Arr. N°9 Dji	NZEINGUED IBERE Monica Odile
54	Req N° 3495 du 05/08/16	Section C bloc Pile 14, Sup. 306,00m ²			

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique Formation des jeunes à l'entrepreneuriat et aux métiers de mécanique automobile, d'électricité bâtiment...

Le Congo, le Japon et le Pnud (Programme des Nations Unies pour le développement) se sont engagés, pour former des jeunes à l'entrepreneuriat et dans différents métiers liés à la mécanique automobile, l'électricité bâtiment, la menuiserie-bois, le tournage et la soudure. Cette formation s'inscrit dans le cadre du projet «*La prévention de la radicalisation de la jeunesse en République du Congo par le biais des mesures socio-économiques et des activités, pour une valeur ajoutée au développement du pays et la consolidation de la démocratie*», lequel consiste à soutenir la jeunesse congolaise.

Placé sous la tutelle du Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique, ce projet a été lancé, officiellement, vendredi 16 septembre 2016, à la cité Don Bosco, au quartier Massengo, à Brazzaville, par Mme Destinée Ermela Doukaga, ministre de ce département, en présence d'Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de Mme Kumiko Kobayashi, deuxième secrétaire de l'ambassade du Japon basée à Kinshasa, représentant les deux Congo, d'Anthony K. Ohemeng-Boamah, coordonnateur du système des Nations Unies, et représentant résident du Pnud au Congo et du révérend Père Kevin Serge Vomi, directeur de la cité Don Bosco. Objectif de ce projet: favoriser, à partir de cette formation, le dynamisme des jeunes, les transformer et leur permettre d'intégrer des valeurs du «*Vivre ensemble*» et de la cohésion sociale.

Ce projet, soutenu largement sur le plan financier, par le gouvernement japonais, à hauteur d'un million de dollars américains, soit 500 millions de f. Cfa, mettra l'accent sur deux volets: l'appui économique et l'éducation civique. L'appui économique permettra de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et, l'édu-

cation civique, d'acquiescer et d'intérioriser les valeurs républicaines et de citoyenneté chez ces jeunes. Il donnera des outils, pour contribuer au développement du pays, consolider la démocratie et protéger la paix. Les jeunes retenus pour la formation sont répartis en deux groupes. Un groupe de 120 jeunes, pour la mécanique automobile, l'électricité bâtiment, la menuiserie-bois, le tournage et la soudure, dont la formation est assurée à la cité Don Bosco; et un autre de 400 jeunes, pour la formation à l'entrepreneuriat assurée par le F.j.e.c (Forum des jeunes entreprises du Congo), une structure d'appui à l'entreprise. Parmi ces jeunes, on compte des filles et des garçons. Ces derniers ont pris, à cette occasion, l'engagement de bien suivre leur formation, laquelle marque le début d'une grande période de leur destinée.

Pour le Révérend Père Kevin Serge Vomi, directeur du centre, «*si aujourd'hui, la cité Don Bosco est choisie pour l'encadrement de ces jeunes, c'est juste parce que, depuis toujours, elle a une meilleure capacité d'accueil, des formations de qualité, avec de très bons formateurs, je dirai des formateurs qualifiés, pour une formation qualifiante.*» Mme Kumiko Kobayashi, représentante de l'am-



Les officiels et les apprenants après le lancement de la formation.

bassade du Japon, a indiqué de son côté que «*le gouvernement du Japon fournit son aide publique au développement, en assurant à tous, une vie digne, tout en mettant l'accent sur l'aspect de la sécurité humaine. La formation des ressources humaines est un élément indispensable, pour lutter contre une véritable menace de la sécurité humaine et, qui assure un développement durable dans le pays. Ce projet est assuré grâce au budget supplémentaire de 2015 d'un montant total d'un million de dollars américains accordé par le gouvernement du Japon au Pnud, pour consolider la paix et la démocratie participative en République du Congo.*»

Anthony K. Ohemeng-Boamah a dégagé, à son tour, l'intérêt de la formation en déclarant: «*Ce projet se veut une réponse adaptée, pour aider les jeunes congolais à se détourner de la violence, afin qu'ils deviennent des citoyens respectueux des valeurs républicaines de démocratie et de citoyenneté.*»

Lançant le projet, Mme Destinée Ermela Doukaga a souligné que la formation des jeunes est une prio-

rité pour le pays. «*La formation que nous proposons à nos jeunes et qui requiert des actions de notre part est d'actualité, car le dynamisme d'une société se mesure par rapport à sa jeunesse. C'est pourquoi, le chef de l'Etat, son Excellence Denis Sassou Nguesso, a fait de la question des jeunes, son cheval de bataille. Dans cette perspective, une série de programmes et de projets, les uns plus innovants que les autres, ont été mis en place au profit de la jeunesse de notre pays*», a-t-elle fait savoir. A noter que le projet a une durée d'un an et pourra prendre fin en mars 2017. Après la cérémonie de lancement, la ministre et sa délégation ont visité les sites du Forum des jeunes entreprises retenus pour la formation. Pour mémoire, la cité Don Bosco retenue pour la formation des jeunes aux différents métiers est une œuvre des salésiens de Don Bosco, donc une école confessionnelle d'obédience catholique. Elle a été fondée en 1995.

Philippe BANZ

Journée internationale de l'alphabétisation

Assurer l'alphabétisation à toutes les couches, en vue d'un développement harmonieux de nos sociétés

«*Lire le passé, écrire le futur*», c'est sur ce thème que le monde a célébré le 8 septembre 2016, le cinquantième anniversaire de la journée internationale de l'alphabétisation. Au Congo, il a coïncidé avec la clôture de la 12^e semaine nationale d'alphabétisation, placée sur le thème: «*Autonomisation des jeunes et adolescents hors de l'école, pour un épanouissement et une insertion socioprofessionnelle durables*», laquelle s'est déroulée à la grande bibliothèque universitaire, sous l'égide de Destinée Ermela Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence de la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa De Santana Afonso.

Destinée Ermela Doukaga, remerciant toutes les agences du système des Nations Unies et les partenaires pour l'appui particulier dans la recherche des solutions aux problèmes de l'analphabétisme et de l'illettrisme au Congo, a reconnu la responsabilité du gouvernement dans ce combat. «*Le département est résolument engagé à renforcer ses capacités institutionnelles en matière d'éducation non formelle, et à consolider les compétences des encadreurs et animateurs des structures d'alphabétisation, de rescolarisation et d'éducation qualifiante des jeunes déscolarisés*», a-t-elle dit.

«*Apprendre à lire est un défi de société*», a dit l'orthophoniste Agathe Tupula. Et, le Congo entend relever ce défi, en réalisant des actions visant à réduire les taux de décrochage scolaire et d'analphabétisme. A preuve, le travail réalisé par le gouvernement se traduisant par des actions de renforcement des capacités des personnels d'encadrement et des animateurs dans le système éducatif non formel, la réhabilitation de quatre centres de rescolarisation (Kouilou, Niari, Cuvette-Ouest et Brazzaville); la contribution du gouvernement japonais à travers le projet «*participation communautaire, en vue de la création d'un cadre d'apprentissage décent pour la petite enfance et la jeunesse déscolarisée*», entre 2011 et 2014, avec comme résultat, la construction de 18 centres de rescolarisation, dans les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Pool, Plateaux, Likouala et Sangha. De 2010 à 2016, il y a eu 1.547 admis au C.e.p.e (Certificat d'études primaires élémentaires) adulte et 384 apprenants admis au B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle). Toutes ces réussites montrent que toute personne, rappelait le ministre Anatole Collinet Makosso, quel que soit son âge, est capable d'aller plus loin dans ses études, car, «*il n'est jamais trop tard pour apprendre*». C'est cette évidence qui fera que le Congo se mette sur la voie de l'alphabétisation et fasse barrage à l'illettrisme et à ses conséquences, pour une société épanouie. Notons que selon le dernier rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous, produit en 2012 par l'Unesco, le nombre d'enfants non scolarisés en âge d'être enseignés au primaire, a largement diminué, passant de 108 millions, en 1999 à 61 millions, en 2010, l'essentiel des efforts étant fourni par les pays d'Afrique subsaharienne. Des efforts qui s'expliquent par le fait que l'alphabétisation autonome les individus, les familles et les communautés et améliore leur qualité de vie. Grâce à son effet multiplicateur, elle contribue à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, infléchir la croissance démographique, atteindre l'égalité des genres et assurer le développement durable, la paix et la démocratie. Une conviction partagée par le gouvernement dans son message, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la journée internationale de l'alphabétisation.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE



Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !





smart 2
LENY 2
rainbow
SHARD 5.5

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

T.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

IN MEMORIAM

(20 septembre 2007 – 20 septembre 2016)

Voici neuf ans que notre papa, Bernard LOUBOULA, nous quittait, pour rejoindre ses parents, à l'Orient éternel. Le voyage ne finit pas, dit-on et il commence par la mort, disent les sages. Ceci est une vérité immuable. En ces jour, et mois commémoratifs, les enfants, et petits-enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Paix profonde et respect éternel.



IN MEMORIAM

(24 septembre 1996 – 24 septembre 2016)

Voici 20 ans que le Seigneur, notre Dieu, rappelait à Lui notre mère, Lostine MPAMBOU.

A l'occasion de ce triste anniversaire, la famille prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Une messe d'action de grâce sera célébrée, le dimanche 25 septembre 2016, à la paroisse catholique Ndundzia mpungu, à Mfilou, non loin de la Mairie.

A jamais, tu demeures dans nos cœurs!

Pour la famille, enfant et petit-enfant.



3^e édition du Concours d'épellation des mots

Trois meilleurs élèves ont été récompensés

En vue de renforcer les compétences des élèves en orthographe, l'A.p.d.c (Association Pointe-Noire, dynamique culturelle), aux destinées de laquelle préside Marcel Poaty, conseiller socioculturel du maire de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo, a organisé, cette année, la troisième édition du Concours d'épellation des mots.

Ce concours qui s'est déroulé tout le long de l'année scolaire a concerné plusieurs collègues, tant du secteur public que privé. Trois élèves, tous de l'école Tchicaya U Tam'Si, ont été primés. La cérémonie de remise des kits scolaires, composés de cahiers, écritaires, livres de lecture au programme, dictionnaires, cartables et bien d'autres fournitures scolaires a eu lieu, jeudi 15 septembre 2016, au Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Louard. Sous la supervision de Marcel Poaty. Pourquoi avoir organisé ce concours à l'intention des élèves? Alain Rock Ngoma, coordonnateur du projet, a déclaré : «Les collégiens d'aujourd'hui fond partie de la génération des communications rapides, de

textos et de courriers, à l'ère des réseaux sociaux où l'orthographe perd son importance. Il est donc nécessaire de promouvoir la pratique de la bonne orthographe chez nos jeunes; un concours d'épellation serait une façon de les motiver à prononcer les mots corrects. Ce concours vise aussi à renforcer les compétences en orthographe des collégiens, et l'accent est mis sur la communication et la capacité de rétention»

Recevant son kit, l'élève Reine Kombo, qui passe en classe de Troisième, a déclaré: «Je suis contente de recevoir ce kit scolaire où il y a tout pour un élève qui va à l'école. Du coup, mes parents sont épargnés des folles dépenses liées à la rentrée scolaire. Je remercie l'Association



Marcel Poaty remettant un kit à une lauréate.

Pointe-Noire dynamique culturelle, partenaire de Total E&P Congo, pour l'initiative». Les trois lauréats de la première édition du concours «Kinkulu» sont: Reine Kombo (élève en Troisième); Jordella Tchi-

tembo (Quatrième); Chitou Noutnainath (Quatrième). Rendez-vous a été pris pour l'année scolaire 2016-2017.

Equateur Denis NGUIMBI

Ouverture à Bacongo Espace JDD (Ex-Bizamba)

Restaurant-V.i.p - Night club

Croisement avenue des 3 Francs - avenue De brazza.

Renseignements: 06 664 92 31

Musique

Jackson Babingui en scène sur la Seine

Pour sa rentrée musicale, l'artiste musicien congolais s'est produit, le 19 septembre dernier, sur la Péniche Anako, ancrée au Bassin de la Villette, dans le 19^e arrondissement de Paris. Au programme, des chansons de son répertoire, mais aussi des reprises.



Jackson Babingui, pendant le show.

Accompagné de cinq musiciens et d'une choriste, Jackson Babingui, sobre, concentré et sans excès, a livré une prestation de bonne facture, au grand plaisir du public, qui avait fait le déplacement, malgré la pluie. Pendant plus d'une heure et demie, l'artiste a fait voyager le public dans son univers musical, un jazz qui accorde une part belle à ses origines congolaises. Des douces mélodies qui peignent la réalité sociale (l'amour, les difficultés du quotidien, les femmes...).

La soirée s'était déroulée en deux tableaux et l'artiste avait prévu 14 chansons, dont quatre reprises ("Ata ozali" et "Louzolo" de Franklin Boukaka; "Morobe" de Jacques Loubelo et "Ngwala" de Tanawa).

Présent dans la salle, Tanawa est monté sur scène, pour interpréter, en duo, sa chanson "Ngwala", une des préférées de Jackson Babingui, quand il était adolescent. Un moment émouvant de cette soirée qui a vu également Sammy Massamba et Jean-Claude Loubelo (aucun lien de parenté avec Jacques), monter sur la scène. Le second ayant même chanté "Morobe", en duo avec Jackson Babingui.

Pour mettre l'ambiance dans la salle, l'artiste a bénéficié du concours de trois artistes évoluant dans un autre registre: Prince Capuccino, Quentin et Abel Dibassa, venu présenter son premier album: «Succession», réalisé avec le concours de Sammy Massamba, dont l'arrangement fait penser au soukous des années 80.

A cette occasion, l'artiste a aussi parlé de son prochain album qui sortira dans les prochaines semaines et qui aura pour titre: «Jackson Babingui chante Jacques Loubelo». Un hommage à ce grand nom de la chanson congolaise disparu le 25 septembre 2013.

Anthony MOUYOUNGUI

ANNONCE

En vue de l'extension de ses activités à Pointe-Noire et à Brazzaville, une banque de la place procède au recrutement du personnel. Les profils recherchés sont les suivants:

POUR L'AGENCE DE POINTE-NOIRE

DIRECTEUR ADJOINT	CAISSIER
CAISSIER PRINCIPAL	AGENT INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE
GESTIONNAIRE ENTREPRISE	SECRETAIRE
GESTIONNAIRE PARTICULIER	GUICHETIER

POUR L'AGENCE DE BRAZZAVILLE

CHEF D'AGENCE	CAISSIER
CAISSIER PRINCIPAL	GUICHETIER
GESTIONNAIRE ENTREPRISE	
GESTIONNAIRE PARTICULIER	

Les candidats doivent préciser le poste et la ville de leur choix, en fournissant un CV, une lettre de motivation et les copies certifiées conformes des diplômes. Tous les dossiers de candidatures doivent être envoyés avant le 23 septembre 2016, exclusivement par l'adresse e-mail suivante: recrutbankcng@gmail.com

Job Opportunity

POSITION: Marketing and Sales Assistant (M/W)

Pioneer Ecotourism Society in the Republic of Congo involved in the conservation of endangered species, such as lowland gorillas, seeks a Marketing and Sales Assistant to join our Marketing and Sales team.

He / she will in general (but not limited to) be required to: contact customers or prospects, to publicize the services offered by the company and anticipate their changing needs; generate sales. Assist customers on arrival and departure (hotel borders Customs -Meet & Greet-) and with their visit of the city of Brazzaville (distribute flyers, help them around). Follow up of commercial actions and their evolution; participate in the development of sales support materials; participate in the design and creation of Marketing and communication supports; ensure the processing of reservations and pre-billing (Training will be provided); update and organize the Marketing and sales managers schedule and appointments; generate sales and, effectively accomplish all tasks assigned by the Marketing and Sales manager.

Profile Sought

- Graduate School of Business and Management, BTS in commercial action or BTS in sales force; Master in Social Communication or MBA in Project Management.
- One to three years' experience in marketing/selling premium products or services or; Three years dual commercial experience in a B2B and B2C environment.
- Knowledge of sales and merchandising methods, appointment making, need identification
- Analytical abilities and ability to develop need tailored proposition with personalised itinerary examples.
- Ability to develop manage and evaluate a budget
- Excellent computer literacy
- Proficient in English language
- Knowledge of business reporting software is a plus.
- Able to identify business opportunities, and be aware of the associated risks.
- Ability to design and write a sales pitch, an action plan and a marketing strategy
- Marketing and customer focus (internal and external)
- Social qualities: listening, empathy, persuasiveness, persistence, energy and perseverance to try again after possible failures.
- Strong commercial skills to arouse the irrevocable need to purchase in clients or prospects during negotiations
- Responsiveness, availability, reliability, Trustworthiness
- Ability to work under pressure and handle stress.
- Strong ability to learn to master in a short time the area of the company's business and its key players.

Contact: iris@odzala.com

Renouvellement des bureaux des fédérations sportives

Léon Alfred Opimbat fixe les règles du jeu

Au Congo, la période de la tenue des assemblées générales électorales, pour le renouvellement des bureaux des fédérations sportives nationales, est fixée du 24 au 31 octobre 2016. Ces assemblées vont obéir à une nouvelle approche. C'est ce qui a fait l'objet de la communication du ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, mardi 20 septembre 2016, à l'endroit des acteurs du mouvement sportif national au complet. L'action du ministre Opimbat, qui se fonde, principalement, sur la loi 11-2000 portant organisation et développement des activités physiques et sportives au Congo, et la charte des bonnes relations entre les Etats et les fédérations sportives nationales et internationales, signée en 2005, à Paris, fixe les modalités pratiques d'organisation des assemblées générales des fédérations. Il est question de consolider, d'une part, le droit de regard du gouvernement à travers le Ministère des sports



Léon Alfred Opimbat.

et de l'éducation physique sur le fonctionnement des fédérations, d'autre part, il s'agit, pour la tutelle, de s'assurer du respect de l'équité sportive et des textes réglementaires. Ainsi, la tenue de assemblées générales annoncées fin octobre sera régie par la circulaire n°143/MESEP-CAB/DGS-DAS du 1er août 2016. En réalité, la

démarche est toujours la même comme à l'accoutumée. Rien n'a changé. Sauf que, cette fois, pour corriger les faiblesses révélées par les assemblées de l'olympiade qui va mourir, il a été décidé de créer un cadre de concertation réunissant les cadres du Ministère des sports et les cadres du mouvement sportif national (Comité olympiques et

fédération). C'est ce qui s'est fait. Et, il découle de la circulaire validée par les membres de ce cadre de concertation des innovations pertinentes, selon Léon Alfred Opimbat. Ainsi, pour chaque fédération sportive, la tenue de l'assemblée générale électorale sera précédée par l'assemblée générale ordinaire, mais séparément. Ensuite, la présidence des bureaux de vote de l'assemblée électorale sera assurée par un responsable du comité national olympique. Enfin, les candidats aux différents postes du bureau exécutif seront soumis aux visites médicales. Léon Alfred Opimbat a rappelé à tous que le renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales se fait dans «la seule ambition d'avoir des fédérations dynamiques, capables de mobiliser des athlètes pour viabiliser les infrastructures mises à votre disposition et produire des champions dans toutes les disciplines». On ne peut faire autrement si l'on veut «mettre notre sport sur les rails de la conquête ou de la reconquête de la performance grâce à une gestion en rupture avec la navigation à vue», a-t-il précisé. Il reste à la communauté sportive nationale d'aller, gaiement, aux assemblées électorales, pour paraphraser le ministre.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Elite Ligue 1 de football

Du plomb dans l'aile de l'Aigle

Résultats: F.C Kondzo-Nico-Nicoyé (0-0), S.M.O-Pigeon Vert (3-3), CARA-A.S.P (2-3), Diables-Noirs-Munisport (3-1), Patronage Sainte-Anne-Jeunes Fauves (0-0), A.S Cheminots-J.S.P (0-0), V.Club Mokanda-J.S.T (1-4), Etoile du Congo-Tongo F.C (2-0), La Mancha-Inter Club (1-1), A.C Léopards-A.S.K (3-0).

Le championnat national d'élite Ligue 1 de football du Congo est en train de vivre ses dernières péripéties. Si l'intérêt pour le titre de champion s'est assoupi, à cause de l'irrésistible et vertigineux cavalier seul de l'A.C Léopards de Dolisie, derrière, la poursuite se révèle implacable du moment qu'est connu le quota des places donnant le droit de disputer une coupe africaine des clubs. Par ailleurs, les Aiglons ne décollent plus, étant devenus champions «du surplace». Trois clubs, au moins, sont en lice pour deux places «africaines, faut-il le rappre-

résoudre. Quant au CARA sa place de finaliste malheureuse de la Coupe nationale lui confère le droit d'être africain, l'A.C Léopards, son vainqueur étant en passe de glaner le titre national de champion. En attendant le dénouement en question, on en était, à disputer les matchs de la 35e journée. Ils ont conforté des positions acquises. Mercredi 21 septembre, au Stade Massamba-Débat, les Diables-Noirs ont épinglé à leur tableau de chasse Munisport de Pointe-Noire. Les auteurs de leurs buts étant Dicha Bomanaye (24e et 52e) et Jonathan Mbou (29e), celui de Munisport, Mokili Lopekwa (26e). J.S.T, de son côté, est allé l'emporter aux dépens de V.Club Mokanda. Mieux, elle a marché, crânement, sur lui, en lui infligeant un cinglant 4-1. C'était à Pointe-Noire, où, en première heure, A.S Cheminots et J.S.P se sont quittés dos à dos (0-0). La veille, mais au Stade Massamba-Dé-

la troisième défaite de rang du CARA, battu par A.S.P (2-3), et le score de parité entre Patronage Sainte-Anne et Jeunes Fauves (0-0). Attardons-nous, un peu, sur le cas du CARA. Il ne sait plus où donner de la tête. Trois sorties, trois défaites récemment. Et non des moindres. Jeunes Fauves (0-1), Nico-Nicoyé (2-3) et A.S.P (2-3) ont comme juré sa mise à mort. Ils lui ont asséné des coups qui lui font bourdonner la tête. Une moisson de défaites qui a déclenché des commérages. Il faudra, maintenant, aux Aiglons, une prise effective de conscience, une sorte de réarmement moral, dirait-on, avant d'affronter les Diables-Noirs, dimanche prochain, en match remis de la vingt-huitième journée. Pour faire oublier leurs défaites à la pelle, surtout la façon de les prendre. Qui sèmera cette graine de révolte? De toute façon, les joueurs et le staff technique que l'on accuse de négligence et d'indiscipline auront intérêt à se remettre en question. Le succès n'est-il pas au bout de l'effort?

G.M.



Les Aiglons (ici Osséré, de face) sont en panne de succès. (Ph. d'Archives).

ler: Diables-Noirs (71 points/34 matchs), l'Etoile du Congo (69 points/35 matchs) et J.S.T (69 points/33 matchs). A moins que J.S.P (61 points/34 matchs), en perte de vitesse, s'y mêle, à son tour, grâce à un concours de circonstance exceptionnel. Pour accrocher le bon wagon, il faut, par exemple, que Diables-Noirs, J.S.T et Etoile du Congo perdent tous leurs matchs et, qu'en revanche, J.S.P aligne une série de victoires jusqu'au dénouement de la compétition. C'est donc une énigme à

bat, le public a eu droit à une partie prolifique en buts, entre Saint-Michel de Ouenzé et la lanterne rouge, Pigeon Vert (3-3). Mais, quel arbitrage pour un certain Tsimbissidi! Il a fait danser et hurler le public par ses décisions controversées. Il y a quelques semaines, cet homme était déjà sur la sellette. On ne comprend pas les raisons pour lesquelles les dinosaures de l'arbitrage continuent de le rappeler sur l'aire de jeu. Passons! A ces résultats, il faut ajouter

Erratum

Le but de l'A.C Léopards, face à l'Inter Club, lors de la précédente journée, a été inscrit par Héritier Ngouélou, et non par Kalengo. Toutes nos excuses.

IN MEMORIAM

Il y a 15 ans, précisément le 22 septembre 2001, était rappelé à Dieu Clément Massengo, alias "Doktor Fù Manchu". A l'âge de 68 ans.



Clément Massengo fut journaliste sportif et revendiquait l'auréole de premier reporter-sportif de Radio-Congo. Musicien à ses heures, au sein de l'orchestre Rumbambos, et membre actif du Groupe Kallé, il fut, aussi, co-fondateur de plusieurs journaux, sous l'ère démocratique.

Mais, pour le commun de ses admirateurs, Clément Massengo était l'ancien footballeur international congolais des Diables-Noirs. Mieux, un footballeur d'exception, sans doute, l'un des plus doués de sa génération.

En ce moment d'anniversaire et de recueillement, nous prions tous ceux qui l'ont connus, appréciés et aimés d'avoir une pensée pieuse pour lui. Des messes d'action de grâce seront célébrées en l'église Notre-Dame du Rosaire, à Bacongo, le 21 septembre, à 6h00, le 22 septembre, à 6h00, et le 25 septembre 2016, à 10h30.

Adonis MASSENGO.

Mabundu-Bitémo inhumé à Moutampa II

L'ancien gardien de but international des Diables-Noirs, Jean-Jacques Mabundu-Bitémo, décédé à Brazzaville, le 9 septembre 2016, a été inhumé, mardi 20 septembre, à Moutampa 2, village situé sur la route de Linzolo (Pool). Après la levée du corps, à la morgue municipale, et le recueillement, à son domicile. Paix à son âme!

منظمة الأندية والزراعة للتنمية	聯合農 業組織	Food and Agriculture Organization of the United Nations	FAO FEDAT PARIS	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединённых Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
--------------------------------------	------------	---	--------------------	--	--	--

REPRESENTATION AU CONGO
14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo
Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213
Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N°010/FRCON/2016

Date de publication : 19 septembre 2016
Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2016

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet TCP/SFC/3601** intitulé « *Formation et sensibilisation sur les Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des Régimes Fonciers en Afrique centrale* », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. **Un Consultant National Juriste, spécialiste des questions foncières.**
Tâche : Préparer, animer et faire le rapport final des ateliers interdépartementaux.
Lieu de travail : Brazzaville, avec déplacements à l'intérieur du pays.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être déposé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°010/FRCON/2016 » et « l'intitulé du poste »), à :

Madame la Représentante de la FAO
BP. 972
14, rue Behagle, Centre-ville
Brazzaville/Congo.

Ou par voie électronique :

Objet : AVIS DE VACANCE DE POSTE N°010/FRCON/2016
A : FAO-CG@fao.org

Les personnes intéressées sont priées de retirer les **termes de référence** ainsi que le **PHF ou P11** au bureau de la Représentation de la FAO.

Fait à Brazzaville, le 17 septembre 2016

Le Bureau de la FAO.

RDPS (Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social)

Le grand geste du Président Jean-Marc Thystère-Tchicaya aux sages et dignitaires du Kouilou

Pour réchauffer les relations avec les sages et dignitaires du Kouilou et au-delà, avec ses compatriotes ressortissants de ce département, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, Président du RDPS (Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social), parti membre de la majorité présidentielle, actuel Ministre des hydrocarbures, a organisé une grande rencontre, dimanche 18 septembre 2016, dans la salle de conférence de l'Hôtel Le Ruisseau, à Pointe-Noire, au cours de laquelle il a présenté ses excuses «aux mamans et papas» de son département, pour son manque d'attention à leur égard, depuis qu'il préside aux destinées du parti fondé par Jean-Pierre Thystère-Tchicaya. Pour couronner ce grand geste, il a rendu visite à Sa Majesté Moé Makosso IV, Roi de Loango, et il a lancé un appel à tous ceux qui sont partis, de rejoindre le RDPS.

La salle de conférence de l'Hôtel Le Ruisseau, à Pointe-Noire, était prise d'assaut par de nombreuses personnes venues écouter le message de paix de Jean-Marc Thystère-Tchicaya, en tant que fils du terroir. Ce message s'est focalisé essentiellement sur la paix et l'unité des Kouilois. Cette rencontre citoyenne, qui a pris l'allure d'un conclave, a connu la participation des sages et dignitaires du

de la Cour royale, a procédé au rituel traditionnel vili, pour implorer les mânes et baliser la voie de la réconciliation. Prenant la parole, Jean-Marc Thystère-Tchicaya a demandé pardon en ces termes: «Je ne suis pas là en qualité de Ministre de la République. Je suis ici en qualité de fils du Kouilou, votre enfant. Mais, on ne peut pas dissocier le fils du Kouilou qui est aussi le Président de ce grand parti



Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

l'engagement de soutenir le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a saisi cette opportunité pour exhorter les militants et sympathisants qui, pour des multiples raisons, ont quitté le parti, à se ressaisir et à s'unir à lui, pour pour-



Pendant l'entretien avec le Roi de Loango.

Kouilou profond. Sur les banderoles accrochées dans la salle, on pouvait lire ce message: «Avec Jean-Marc Thystère-Tchicaya, notre futur commence maintenant. J'ai compris. Je m'engage. Ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. Soyons tous unis. Vive le Kouilou. Vive le Congo». Expressions qui témoignent du message de paix et d'unité que Jean-Marc Thystère-Tchicaya était venu leur adresser.

La rencontre a démarré par une prière faite par les membres de l'église du christianisme prophétique en Afrique. Puis, Florent Tchibouanga, représentant

qu'est le RDPS. Je tiens, donc, ici, à votre propos, de façon très solennelle, à vous présenter, à vous tous, mes Mamans et mes Papas, toutes mes excuses, par ce que le temps est passé, il y a eu beaucoup de combats politiques, mais c'est vrai que quand on est pris par les responsabilités, on a tendance à oublier l'essentiel, c'est-à-dire d'aller au contact permanent de ses parents. Et donc, pour cette absence qui vous a paru si longue, je voudrais ici solennellement vous demander pardon».

Si hier, le fils n'a pas été compris, pour avoir opéré le choix de la raison, le Président du RDPS, qui a pris

suivre ensemble les batailles politiques futures. «Je tends solennellement la main à tous nos sœurs et frères qui ont quitté le bateau RDPS, pour des raisons x ou z, à un moment ou un autre, de venir avec nous, discuter et échanger», a-t-il lancé.

Les cadres et militants lui ont exprimé leur volonté, par la lecture de deux motions de soutien, le premier à l'endroit du Président du RDPS, et le second à l'endroit du Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso, pour les efforts qu'il ne cesse de fournir quant au développement et à la modernisation du Congo. Pour sa part, Jean-Marc Thystère-Tchicaya a fait sa-

même message de paix et d'unité aux populations. Cela ne peut être possible sans solliciter la bénédiction des mânes.

Après la rencontre de l'Hôtel Le Ruisseau, le Président du RDPS s'est rendu à Bwali, à une trentaine de kilomètres de Pointe-Noire, pour une visite de courtoisie à Sa Majesté Moé Makosso IV, Roi de Loango. Une initiative que Florent Tchibouanga, premier conseiller du Roi, a appréciée en ces termes: «C'est le Président du RDPS, mais, depuis qu'il est installé, il n'a jamais eu l'occasion de parler à ses pères. Il avait beaucoup de choses à faire, maintenant qu'il a trouvé le temps, il a dit qu'il va descendre, lui-même, dans tous les districts du Département du Kouilou, pour faire passer le message de paix, pour qu'on se rende compte que le RDPS est un grand parti organisé. En arrivant ici, il s'est rendu compte qu'il est un sujet du Roi, qu'il était nécessaire de venir présenter ses civilités au Roi, car il ne l'a jamais fait depuis qu'il est Ministre, depuis qu'il est Président du RDPS. C'est un signal fort qui ne trompe pas». Signalons que Jean-Marc



Les membres de la Cour royale.



Des membres du R.d.p.s.

voir à l'assistance son intention de redynamiser le parti par une campagne d'adhésions qu'il va lancer sous peu et une restructuration

des instances du parti. Il a, ensuite, promis de sillonner, dans un avenir proche, les six districts du Département du Kouilou, pour réitérer le

Thystère-Tchicaya n'est pas allé les mains vides à Bwali. Il a fait un don de vivres à celui qui incarne le pouvoir royal.

Organisation des Nations unies: un nouveau coup d'éclat

Le haut responsable des Nations unies, Anders Kompass, a démissionné de son poste, le mardi 7 juin 2016. Le directeur des opérations sur le terrain du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a quitté son poste, après avoir dénoncé les abus sexuels perpétrés par des agents de maintien de la paix, sur des enfants en République Centrafricaine. Selon lui, l'organisation a été incapable de demander des comptes à ses hauts fonctionnaires. Il dénonce l'inaction de l'organisation, qui s'est attaquée à lui, plutôt qu'aux auteurs des faits.

Le feuillet de la démission d'Anders Kompass a débuté le jour où il a fait fuiter, en juillet 2014, le rapport sur les viols d'enfants commis par des casques bleus de la Minusca, entre décembre 2013 et juin 2014. Vu l'intérêt que suscite ce dossier, nous avons publié deux articles dans ces mêmes colonnes: «L'Onu, une réforme souhaitable, voire incontournable» dans La Semaine Africaine du 8 mai 2015 et «L'Onu, un bonus pour une avancée remarquable» dans l'édition du 14 juin 2016. Toutefois, ce troisième article prouve qu'il y a effectivement un malaise qui régnait au sein de cette grande structure. En effet, le coup de gueule de Monsieur Kompass laisse présager, qu'il existe réellement deux courants de pensée: «Les conservateurs et les rénovateurs». En brisant le silence et en démissionnant, le haut-fonctionnaire exprime son désaccord et son désaveu face à un système dont il dénonce selon lui, les «manquements institutionnels flagrants».

En effet, après 21 ans passés aux Nations unies, Anders Kompass a présenté sa démission le 31 août 2016. A cet effet, qu'elle réflexion pouvons-nous faire? Tout d'abord: L'Organisation des Nations unies (Onu) a été créée le 24 octobre 1945, quelques mois après la fin de la seconde guerre mondiale. Elle a succédé à la Société des Nations (S.d.n). Du 24 octobre 1945 à ce jour, l'Onu est restée inchangée. Le monde lui, n'arrête pas d'évoluer. La Chine est devenue en vingt ans une puissance économique, occupant ainsi, le rang de deuxième économie mondiale. Elle joue un rôle central dans la stabilité de la croissance mondiale. Les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont profité de la dernière décennie pour apparaître sur la scène mondiale et pèsent de manière croissante sur les affaires mondiales. Les pays émergents tels que la Chine, le Brésil, l'Inde, la Turquie, le Mexique, L'Indonésie, le Nigéria... (sans oublier que le



Lydie-Patricia Ondziet

nombre de pays émergents ne cessent de s'accroître) trouvent dans la nouvelle donne, de gigantesques opportunités pour émerger, créer de la richesse, en voyageant et pesant de tout leur poids dans le monde. La Russie est redevenue, avec les conflits ukrainien et syrien, un acteur géopolitique de premier plan. Après l'accord nucléaire de 2015, l'Iran va redevenir une puissance centrale entre le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. La lente dislocation du Royaume-Uni, qui fut la nation occidentale de la mondialisation depuis la révolution industrielle au XIX^e siècle, en dit long sur l'affaiblissement du camp occidental. Ainsi, le Brexit est le dernier avatar d'une longue série de crises en Occident: guerre en Irak, crise financière, affaibli-

sement structurel de la croissance potentielle, explosion des dettes publiques, dislocation du Moyen-Orient, vague de terrorisme, montée des mouvements populistes, exode de migrants vers l'Europe et depuis le 24 juin 2016, sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Les anciens empires réapparaissent (Chine, Russie, Iran, Turquie). Certains pays industrialisés sont devenus plus pauvres que les pays toujours classés parmi les pays du Sud. Enfin, que dire d'autre, si ce n'est le réchauffement climatique, qui est une réalité et un danger planétaire, si les dispositions ne sont pas prises d'un commun accord: pays du Sud, pays du Nord. Pour revenir à Monsieur Kompass, ce n'est pas sur la sonnette d'alarme qu'il a tiré, mais il a plutôt appuyé sur le bouton rouge qui marque l'arrêt. Le redémarrage devrait, en principe, tenir compte des réalités et de la nouvelle configuration du monde.

Lydie-Patricia ONDZIET

Présidente de l'association la Trinité;
Présidente d'honneur du mouvement Dynamique Implication 2009;
Membre du collège des associations féminines de développement;
Membre de l'association panafricaine d'Aquitaine.

Errata

Concernant l'article sur l'Ordre des architectes du Congo, l'édition n°3627 du mardi 20 septembre 2016, en page 5, il y a lieu de porter les rectificatifs suivants:
1- Au lieu de ONAC, le sigle de l'Ordre des Architectes du Congo est plutôt OAC;
2- Le Président réélu, Antoine Beli Bokolojoue, a succédé à Camille Itoua Gatsé à la présidence de l'ordre, il y a deux ans; ce dernier ayant remplacé Emmanuel Okoko deux ans plus tôt.
3- La composition du bureau exécutif est la suivante:
- Président: Antoine Bokolojoue;
- Vice-Président: Germain Oumba, au lieu de Koumba;
- Secrétaire Général: Gervais Dibantsa;
- Trésorier: Innocent Emvoulou;
- Commissaire aux comptes: Charrick Mavoungou au lieu de Charly.
Tous nos remerciements à Charrick T. Mavoungou-Badinga, architecte-urbaniste, qui nous a fait parvenir ces rectificatifs.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire: René point Kasal (face au cef)
Tél: (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville: 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Marine)
Tél: (+242) 055501071 / 055501079

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

Livre

«L'économie aux canons de l'infini inclusive» de Daniel Ngassiki

Le monde change. L'économie aussi. De même, les doctrines politiques. En économie, le changement maintenant, c'est l'infini inclusive. Stade suprême de l'inclusion économique et sociale. Rupture fondamentale en économie gouvernementale.

La découverte scientifique d'une politique économique conduisant à un capitalisme véritablement inclusif pour tous, sans pauvreté ni inégalité économiques. Autrement dit, le stade suprême de la social-démocratie en tant que justice sociale de marché.

C'est tout à fait nouveau et démontré: en alliance avec la démocratie, le capitalisme n'est plus le problème, mais fondamentalement la meilleure solution parmi les systèmes économiques réalisables et même imaginables. En effet, l'infini inclusive démontre mathématiquement que le capitalisme est perfectible jusqu'à devenir imbattable dans l'élimination totale, fondamentale, pure et parfaite de la pauvreté et de l'inégalité économiques parmi les citoyens. Cette performance découle des propriétés intrinsèques

de l'infini mathématique que le capitalisme peut engendrer, domestiquer et s'en servir pour devenir invincible.

La marque de fabrique de l'infini inclusive est l'introduction de l'Etat en bourse sur la base des canons combinés du capitalisme, de la démocratie libérale et de la finance. Tout cela constitue «l'économie aux canons de l'infini inclusive». Une nouvelle doctrine économique et politique élaborée par Daniel Ngassiki, économiste et banquier congolais, ancien secrétaire général de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique Centrale).

L'infini inclusive, nouvelle doctrine économique et politique mondiale, de création congolaise! Ça va se savoir et alimenter les débats publics. Ne manquez pas votre exemplaire!

Pour en savoir plus: Daniel Ngassiki, «L'économie aux canons de l'infini inclusive»



Daniel Ngassiki.

(Editons Karthala, Paris). Sortie: octobre 2016. Prix public: 21 € (13.800 F CFA). En vente dans les meilleures librairies, papeteries et hypermarchés.

Parcelles à vendre

- Quartier Mansimou (Secteur Manvouo)
- Quartier Kimpouomo
- Quartier Château d'eau
- Domaine à Mafouta
- Quartier Sangolo

Contact: 04 048 63 63
05 528 03 94

ETUDE DE MAITRES
Ange Pépin POSSENNE & Jean Ignace MASSAMBA
Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés
Près la Cour d'Appel de Brazzaville
13, rue Dispensaire-En face de l'Agence Crédit du Congo Poto-Poto
E-mail : office.possenne_massamba@yahoo.fr
Tél.: (242) 05.529.47.82/05.529.47.83/06.668.70.49/06.668.70.28-B.P: 14642
Membres adhérents de l'Union Internationale des Huissiers de Justice et Officiers Judiciaires

PLACARD DE VENTE

AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE Par autorité de justice

Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près la Cour d'Appel de Brazzaville, portent à la connaissance du public, qu'à la demande de la Banque Congolaise de l'Habitat, dite BCH, représentée par son Directeur Général, Monsieur Fadhel GUIZANI, Il sera procédé, le samedi 24 septembre 2016, à 09heures précises, à la Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville, sis Palais de Justice; A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de la Propriété bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre, sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé, arrêt de bus Mimi, Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14, d'une superficie de 566,19m², objet du Titre Foncier N°11.592; Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, le 16 février 2016, par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM, dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4e étage, Moun-

gali, Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de: CENT MILLIONS (100.000.000) Francs CFA. Le montant de l'enchère sera fixé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière; Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher, tous les jours ouvrables, de: 1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM, dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4e étage, Mounjali, Brazzaville, Tél.: 06.665.95.59; 2°)- Etude de Maîtres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire, face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.: 06.668.70.49/06.668.70.28/05.529.47.82/05.529.47.83; 3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, sis Palais de Justice.

Fait à Brazzaville,
le 9 septembre 2016

**Le Huissier
de Justice**



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA

legrand®

Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®

Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®

Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Prés de la Mandarine Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 05 772 47 47 www.celecsa.com